

L'AFD partenaire
des Organisations
de la Société Civile

BILAN D'ACTIVITES 2013-2017

#MondeEnCommun



Sommaire

CHAPITRE 1	
Le dispositif Initiatives OSC 2013-2017	13
CHAPITRE 2	
Le financement des projets des OSC, hors dispositif I-OSC	41
CHAPITRE 3	
Renforcement du dialogue stratégique entre l'AFD et les OSC	49
Annexe 1	
Détails du bilan d'activités du dispositif Initiatives-OSC de 2013 à 2017	57
Annexe 2	
Principales OSC cofinancées par ordre d'importance	61
Annexe 3	
Ventilation des projets de terrain par géographie, instrument et secteur	63
Annexe 4	
Tableau de suivi des objectifs	66
Annexe 5	
Evolution des APCC de 2013 à 2017	68
Annexe 6	
Bilan de la production de connaissance sur les OSC	69
Annexe 7	
Tableau des projets octroyés au Comité ONG en 2017	70
Légendes	81

**BILAN
D'ACTIVITES
2013-2017**

le mot

du directeur général

Le président de la République Emmanuel Macron a décidé d'augmenter l'Aide publique au développement (APD) française afin d'atteindre 0,55% du Revenu national brut (RNB) d'ici 2022. Les organisations de la société civile (OSC) jouant un rôle structurant dans la politique de développement de la France, l'AFD y voit une formidable opportunité pour aller encore plus loin dans le partenariat qu'elle développe avec la société civile.

Sur la période 2013-2017, nous avons renforcé le cadre de notre dialogue avec l'ensemble des acteurs de la société civile. En février dernier, le Conseil d'administration de l'AFD a validé sa nouvelle stratégie de partenariat avec les OSC pour la période 2018-2023.

Quels enseignements tirer du bilan des cinq dernières années ?

Les relations entre l'AFD et les OSC sont multiformes. Elles concernent à la fois le dialogue institutionnel, stratégique et sectoriel, le financement de projets et d'activités, la production de connaissances, le développement de bonnes pratiques, mais aussi le renforcement de la transparence et de la redevabilité sur les projets financés. Elles tiennent compte de la diversité des contextes d'intervention et des savoir-faire croisés des OSC et de l'agence. La période 2013-2017 présentée dans ce bilan a été particulièrement riche de réalisations et d'évènements publics qui ont encore amplifié une acculturation réciproque, les

dynamiques de partenariat et la co-construction de projets avec les OSC.

Il ressort du bilan que notre partenariat est guidé par des principes simples :

- La mobilisation de ressources en croissance : en application de l'engagement du gouvernement français d'augmenter significativement l'APD transitant par les OSC françaises sur la période 2013-2017, le financement des Initiatives OSC a augmenté de 55 % sur la période, passant de 49 M€ en 2013 à 76 M€ en 2017. 438 projets (hors études), portés par 161 OSC françaises en lien avec 4350 OSC locales, ont pu être financés pour des subventions cumulées de 315 M€ et des montants de projets de plus du double (665 M€, soit un effet de levier de plus de 2). Le dispositif d'appui aux initiatives OSC représente 62 %

des financements directs de l'AFD vers les OSC. Et en même temps, dans les opérations courantes de l'AFD, la part de financements transitant par les OSC pour répondre aux besoins des populations et des Etats a également augmenté. Cette tendance se poursuivra dans les années à venir suite au lancement, depuis mars 2017, de la Facilité Paix et Résilience qui cible les vulnérabilités et les situations de crises et sortie de crises. Elle est associée à la poursuite des efforts de l'AFD pour mobiliser en complément les fonds européens et d'autres bailleurs internationaux.

- Le renforcement du milieu associatif français (SMA) et de l'éducation au développement et à la solidarité internationale (EAD-SI) : les OSC ont à cœur d'améliorer, à travers des structures collectives, leur plaidoyer, leur

“

**Plus de
ressources,
de simplicité
et de dialogue**

efficacité et leur visibilité. Si les financements alloués aux actions d'EAD-SI portées par les OSC françaises sont restés stables ces dernières années, ils ont désormais vocation à augmenter dans les prochaines années avec l'engagement accru des pouvoirs publics de les développer, et le mandat nouveau confié à l'AFD en la matière.

- Une plus grande diversité des instruments de financement. La collaboration financière directe et constante entre l'AFD et les OSC couvre aujourd'hui un large spectre d'instruments adaptés aux spécificités des OSC et à leur valeur ajoutée : soutien à leurs initiatives, via le dispositif I-OSC, appui à l'innovation (Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG - FISONG, financements du Fonds français pour l'environnement mondial - FFEM), financement des interventions dans les contextes de fragilité, de crise et de post-crise (Appels à projets, Fonds Paix et Résilience notamment).

- La cohérence des priorités. Les OSC sont très actives dans la prise en compte des thématiques transversales, priorités de la coopération française, telles que le genre, le climat, les vulnérabilités, l'éducation et la jeunesse. A nos yeux, elles jouent un rôle essentiel d'initiateur et d'incubateur de projets, favorisant l'innovation des pratiques, et l'adaptation aux mutations de notre monde.

- La simplicité. De nombreuses mesures ont été prises pour améliorer la régulation et la transparence du dispositif Initiatives-OSC, pour alléger les procédures d'instruction et de suivi, et pour adapter les instruments de financements aux spécificités des OSC et de leurs projets. La forte croissance du dispositif Initiatives-OSC a été maîtrisée, dans un esprit de concertation étroite avec les OSC, Coordination Sud et le ministère de

l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Ce bilan d'activités est le résultat de cette collaboration.

Le partenariat entre l'AFD et les OSC bénéficie d'une dynamique puissante. Pour les cinq prochaines années, nous sommes déterminés à faire plus et mieux, à développer davantage les partenariats pluri acteurs, à favoriser l'innovation et à lancer de nouvelles initiatives. Il s'agit également de renforcer les capacités des acteurs locaux, de nos partenaires du Sud, tout en valorisant les compétences et expertises des OSC françaises et des acteurs avec lesquels elles interagissent (collectivités territoriales, fondations, entreprises, etc.). Il convient de les accompagner pour renforcer leurs capacités et leur structuration, leur développement à l'international et l'influence de leur plaidoyer ; et de renforcer, ce faisant, notre redevabilité sur les actions développées et soutenues.

L'AFD est la plateforme bilatérale de la politique française de développement. Le travail accompli avec les OSC va se poursuivre et il est de notre devoir d'apporter à notre partenariat davantage d'agilité, de réactivité et de co-construction. Toutes ces qualités sont indispensables si l'on veut donner à l'accroissement de l'APD transitant par les OSC françaises toute sa mesure. Un nouveau défi à relever ensemble !

Rémy Rioux

Directeur général de l'Agence Française de Développement (AFD)

Introduction

Le conseil d'administration de l'Agence Française de Développement a adopté le 1^{er} février 2018 son nouveau cadre d'intervention transversal (CIT) 2018-2023 consacré au partenariat avec les organisations de la société civile¹. En introduction du bilan d'activités 2013-2017, nous reproduisons son résumé exécutif qui décrit ses principales intentions et priorités concernant le développement futur des partenariats entre l'AFD et la société civile.

Résumé exécutif CIT - L'AFD partenaire des organisations de la société civile (OSC) 2018-2023

«La mondialisation continue à s'accompagner de chocs multiples liés aux conséquences du changement climatique, aux phénomènes migratoires d'ampleur, aux conflits et aux crises économiques et sociales, etc. Engendrant de fortes inégalités, elle est difficilement régulée par la communauté des Etats et par un système des Nations unies affaibli, et rend fondamentale l'affirmation des sociétés civiles, figures pivot de l'aide au développement. Depuis les années 90, dans un village monde de plus en plus interconnecté, les ONG, comme les mouvements citoyens militants qui se sont développés, ont fortement contribué à la réduction de la pauvreté. Du territoire local à l'action globale,

une diversité d'organisations de la société civile a vu le jour, a su se soutenir et se renforcer, allant jusqu'à se fédérer en superstructures globales capables de convaincre et d'influencer la gouvernance de notre monde tourmenté, obligeant progressivement un écosystème d'acteurs parfois opposés dans leurs intentions - des citoyens aux Etats en passant par les collectivités territoriales, les entreprises et plus globalement le secteur privé - à se mobiliser, interagir et collaborer dans la perspective d'un développement plus harmonieux. En outre, avec l'universalisation des outils numériques, de nouvelles formes de mobilisation citoyenne voient le jour et se développent de manière durable et exponentielle. Le partenariat entre l'AFD et les OSC et son financement se posent en des termes nouveaux. Ils visent bien à soutenir un écosystème complexe d'OSC du Nord et du Sud qui évolue sans cesse, et voit la notion de partenariat se redéfinir, favorisant l'émergence des OSC nationales et locales, structurant de nouvelles collaborations élargies entre acteurs du développement d'ici et d'ailleurs.

Durant les quatre dernières années, l'AFD a mis en place les bases d'une relation partenariale solide avec les OSC, tant au niveau du dialogue que des collaborations opérationnelles, financières et intellectuelles. Dans le respect de la politique mise en œuvre par le gouvernement français et en accord avec

1. Il prend la suite du CIT précédent qui couvrait la période 2012-2016.

les documents cadre d'orientation du MEAE, le partenariat qui s'est renforcé a favorisé une acculturation réciproque entre les OSC et l'AFD, permettant de mieux appréhender leurs perspectives, et leurs valeurs ajoutées respectives. L'effort budgétaire réalisé entre 2013 et 2017 mérite d'être souligné². Cet effort va se poursuivre. La trajectoire financière a été clairement définie par le gouvernement français. Il s'agit d'accroître progressivement l'Aide Publique au Développement de la France jusqu'à atteindre 0,7% de sa richesse d'ici 2030 (0,55% d'ici 2022) et, ainsi, combler le retard de la France en termes de part d'APD transitant par les OSC (4,48% à ce jour selon le MEAE, à comparer aux 11,6% de moyenne au niveau des pays du CAD de l'OCDE).

Forte du bilan positif de mise en œuvre du CIT 2013-2017, et du climat de respect et d'écoute qui a caractérisé sa relation avec les OSC, l'AFD souhaite développer encore son partenariat avec elles en vue de renforcer l'apport des sociétés civiles à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) et d'œuvrer à la construction d'un monde équitable et respectueux des droits et de l'environnement. Ce nouveau CIT vise donc à amplifier les effets durables des contributions des OSC aux dynamiques de transformation économique, écologique et sociale, au bénéfice des populations vulnérables.

En leur permettant d'améliorer la conception et le suivi-évaluation de leurs interventions, il s'agit de mieux articuler leurs actions, voire d'envisager une co-construction, entre elles, avec les interventions financées par l'AFD - et soutenues par le MEAE - et celles des autres acteurs du développement. Les stratégies de renforcement des sociétés civiles locales au sein de dynamiques fondées sur une réciprocité renforcée seront encouragées, tout comme leur participation directe dans les interventions financées par l'AFD. Enfin, il s'agira en particulier d'être plus ambitieux

dans le soutien aux interventions ayant des co-bénéfices climat et de mieux prendre en compte les sujets prioritaires des fragilités (crises et post crises), du genre, de l'éducation et la jeunesse mais aussi des migrations, tout particulièrement en Afrique et dans les pays les plus fragiles.

Le CIT cherche ensuite à renforcer le pouvoir d'influence international et national des OSC françaises, et leur contribution active à la mobilisation citoyenne, également dans les territoires français. Dans un contexte global qui suscite de nombreuses préoccupations pour les OSC en matière de réduction des libertés, l'AFD souhaite accompagner les OSC françaises et leurs partenaires du Sud, dans leur développement afin qu'elles s'adaptent aux mutations en cours et qu'elles soient plus visibles et influentes aux niveaux national et international. Il s'agit d'accompagner leur professionnalisation et donc aussi de soutenir le passage à l'échelle entre micro initiatives, projets de moyenne taille et projets à plus fort impact. Il s'agit aussi de soutenir les actions d'éducation au développement et à la solidarité internationale (EAD SI)³ appuyées aux niveaux national et territorial, au plus près des citoyens. Les démarches de coopération de territoire à territoire doivent être mieux encouragées, en lien avec la stratégie de l'AFD d'appui à l'action extérieure des collectivités territoriales, et dans le contexte de rapprochement entre l'AFD et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Enfin, le CIT cherche à diversifier les collaborations entre l'AFD et les OSC et enrichir leurs pratiques respectives du développement. Afin de faire mieux et plus, l'AFD se doit d'être encore plus partenariale et innovante, en renforçant ses cadres de dialogue avec les OSC et en soutenant la recherche et l'innovation qu'elles portent pour favoriser le développement et le partage de bonnes pratiques. L'AFD doit améliorer en particulier le dialogue entre les acteurs de la société civile et la direction

2. C'est un total de 508 M€ qui a été au final mobilisé au travers des différents instruments mobilisés par l'AFD sur la période 2013-2017.

3. Elles sont appelées également par de nombreuses ONG éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI).

des opérations au niveau des départements géographiques et de ses agences, et sur les nouveaux secteurs de compétences de l'AFD (gouvernance en particulier) mais pas uniquement (feuille de route RSO, Innovation, Recherche et Savoirs, intégration au Groupe AFD d'Expertise France...). Le renforcement des synergies en interne à l'AFD constitue un axe fort de ce CIT tout comme la recherche d'effets leviers avec d'autres bailleurs de fonds multi ou bilatéraux pour renforcer l'action internationale des OSC françaises et locales.

La mise en œuvre de ce CIT s'appuiera sur la division en charge du partenariat avec les OSC, pôle de référence de cette relation partenariale renouvelée. Les réflexions engagées avec les OSC et le MEAE au cours de l'élaboration de ce CIT et dans le respect des engagements du gouvernement français, seront poursuivies en vue d'adapter si besoin les instruments et leurs modalités aux nouvelles ambitions de ce partenariat stratégique pour la mise en œuvre des objectifs de la France en matière d'aide publique au développement et d'appui aux OSC. Il s'agit à la fois de soutenir une logique partenariale élargie faisant la place à la co-construction de projets, la co-production d'outils, la co-production des savoirs, l'innovation croisée, et une logique de soutien financier aux OSC répondant à leurs initiatives ou à des appels à projets lancés par l'AFD ».

Ce bilan traite, d'abord, de la collaboration financière directe développée par l'AFD en forte croissance ces cinq dernières années avec les OSC. Le chapitre 1 est consacré aux collaborations financières via le dispositif Initiatives OSC. Le Chapitre 2 concerne les collaborations financières qui se développent hors dispositif I-OSC. Enfin, le dernier chapitre est consacré au développement constant du dialogue, institutionnel et opérationnel, que l'ensemble des services de l'Agence entretient avec les OSC. Ce dernier chapitre inclut égale-

ment la concertation spécifique avec les OSC sur la gestion du dispositif Initiatives-OSC et la production de connaissances.

Les instruments mobilisés par l'AFD sont pour mémoire les suivants :

- Le dispositif Initiatives-OSC, transféré à l'AFD en 2009 et géré par la Division Organisations de la société civile⁴ (DPA/OSC), au sein du Département des Partenariats de la Direction de la stratégie, des partenariats et de la communication (SPC). Ce dispositif, ouvert aux seules OSC françaises, fonctionne sur appel à manifestation d'intention et respecte leur droit d'initiative. Les OSC proposent des projets. Ceux-ci sont ensuite instruits par la division DPA-OSC qui sollicite l'avis d'opportunité du MEAE (Direction générale de la Mondialisation (DGM) ou les ambassades concernées), puis présentés en comité ONG, émanation du Conseil d'Administration, pour décision d'octroi.
- La Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG (FISONG), créée en 2007 et gérée par la Direction des opérations. Elle fonctionne comme un appel à projets concurrentiel ouvert à toutes les OSC, qu'elles soient françaises, locales ou internationales.
- Les financements mobilisés par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) via son Programme de Petites Initiatives (PPI).
- Les instruments dédiés aux situations de crise et de post crise que la Direction des opérations a développés à partir de 2013, tels que les Appels à projets crise et sortie de crise (APCC), qui sont également des appels à projets concurrentiels ouverts à toutes les OSC françaises, locales et internationales, et les Outils d'intervention Crise et post-crise (OICC) de faible montant. Mentionnons également les projets financés par le fonds Paix et Résilience mis en place en mars 2017 dont

4. Anciennement Division du Partenariat avec les OSC (DPO).

certaines projets sont mis en œuvre par des ONG, ainsi que les projets Sahel financés fin 2017 avec des procédures d'instruction accélérées.

La synthèse des montants respectifs alloués aux OSC au travers de ces différents instruments sur la période 2013-2017 est

présentée ci-dessous, avec une attention particulière portée sur l'année 2017 (en millions d'euros). Elle souligne la diversité des outils mobilisés et l'accroissement notable des dons que mobilise l'AFD au bénéfice des OSC. Ces données seront présentées en détail dans les Chapitres 1 et 2 qui suivent.

SYNTHÈSE DES FINANCEMENTS OSC PAR INSTRUMENT

Instruments	Total 2013-2017 en M€	Part du montant global en %	Total 2017 en M€	Part du montant global en %
Dispositif Initiatives-OSC	315,0	62	70,9	58,4
Facilité d'innovation sectorielle (FISONG)	22,8	4,5	3,4	2,8
Appels à projets crises et sorties de crises (APCC)	86,5*	17	3	2,5
Fonds Paix et Résilience (2017)	26,4**	8	26,4	33,3
Autres projets Sahel (2017)	14		14	
FFEM	43,0	8,5	3,8	3,1
TOTAL	507,7	100	121,5	100

* dont 30 M€ de crédits délégués par l'UE (FFU, Fonds MADAD crise réfugiés syriens).

** dont 26,4 M€ sur le fonds Paix et Résilience sur un montant total d'engagements de 79 M€

Ce sont au total 508 M€ qui ont été engagés au bénéfice des OSC entre 2013 et 2017, dont 315 M€ via le dispositif I-OSC (soit 62 %). Sur la seule année 2017, 122 M€ ont été mobilisés, dont 70,9 M€ via le dispositif I-OSC et 40,4 M€ via la Facilité Paix et Résilience lancée en mars 2017 ainsi que d'autres financements Sahel dont ont bénéficié des OSC. Sur l'ensemble de l'enveloppe globale de dons reçue par l'AFD en 2017, plus de 30 % ont

bénéficié directement aux OSC. L'AFD est ainsi devenue le principal vecteur de l'APD pour les OSC.

NB. cette synthèse n'inclue pas les financements des OSC sur les projets financés par l'AFD au bénéfice des maîtrises d'ouvrage publiques, les OSC pouvant y intervenir en tant qu'opératrices, maîtres d'œuvre délégués ou prestataires⁵.

5. Les prochains bilans de la relation partenariale entre l'AFD et les OSC prendront en compte ces chiffres.

**DISPO
SITIF
INI
TIA
TIVES**

Le dispositif Initiatives OSC 2013-2017

Quelles ont été les évolutions sur la période 2013-2017 du dispositif Initiatives-OSC (I-OSC)? Rappelons tout d'abord qui peut bénéficier du dispositif et pour quel type de projet. Les organisations éligibles à ce dispositif sont les OSC françaises ayant plus de trois ans d'existence qui mettent en œuvre des projets dans les pays en développement éligibles à l'aide publique au développement selon les critères du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE.

Le dispositif finance deux catégories de projets

Les projets de terrain, qui concernent l'ensemble des secteurs de compétence de l'AFD; agriculture, environnement-biodiversité, développement urbain, eau et assainissement, éducation, formation professionnelle, santé, énergies, et certains secteurs de la gouver-

nance (droits humains, développement local, participation et contrôle citoyens).

- Le projet de terrain « classique » se déroule dans un pays ou plusieurs pays (multi pays) du Sud en partenariat avec des acteurs locaux clairement identifiés. Son taux de cofinancement par l'AFD est plafonné à 50%. Il est d'une durée de trois ans et peut être renouvelé deux fois.

- La convention-programme est une intervention globale de développement mise en œuvre par une OSC dans une ou plusieurs zones géographiques, sur une thématique spécifique qui est au cœur du projet stratégique de l'OSC et pour laquelle elle a une plus-value démontrée. Elle met l'accent sur le renforcement de capacités et doit prévoir des actions de capitalisation à large diffusion. Son taux de cofinancement est plafonné à 60%. Elle comprend générale-

ment trois phases de trois ans maximum. Cet outil programmatique a fait l'objet en 2013 d'une évaluation transversale et d'une large restitution aux OSC, qui ont toutes deux souligné la pertinence de cet outil et sa forte valeur ajoutée. L'étude a proposé des axes d'amélioration dont certains ont suscité la création du nouvel instrument de financement : la convention de partenariat pluriannuel (cf. ci-après).

- Le Programme concerté pluri acteurs (PCPA) a pour objectif, dans le cadre d'une approche concertée multi acteurs, le partenariat de réciprocité entre société civile d'un pays et française autour d'enjeux partagés, le renforcement des capacités individuelles et collectives des organisations de la société civile du pays, notamment de leur capacité à dialoguer avec les institutions publiques et à participer activement à la définition et la mise en œuvre des politiques publiques sur les priorités thématiques choisies par les acteurs impliqués. Son taux de cofinancement est de 75 %. Il comprend généralement trois à quatre phases de trois ans.

- La convention de partenariat pluriannuel (CPP), nouvel instrument mis en place fin 2016, est opérationnelle depuis 2018⁶. Elle vise à appuyer des OSC françaises d'envergure dans la mise en œuvre des stratégies à l'international en lien avec les grandes priorités de la politique de développement de la France et de l'AFD. Elle finance des interventions dans la durée et dans plusieurs pays, sur la base d'un programme stratégique pluriannuel assorti d'objectifs, d'axes stratégiques d'intervention et d'indicateurs de résultats. Son instruction est réalisée par l'AFD avec une forte mobilisation du MEAE dans la phase de cadrage préalable à son instruction. Les 4 premières ONG éligibles

6. Elles bénéficieront aux ONG suivantes : Médecins du Monde, Handicap International, CCFD Terre Solidaire, Action Contre la Faim.

7. Avec les OSC de développement, urgence/développement, plaidoyer, éducation au développement.

sont Handicap International (Humanité et Inclusion), Médecins du Monde, Action Contre la Faim et le CCFD Terre Solidaire.

Les projets d'intérêt général, qui ciblent l'éducation au développement et à la solidarité internationale (EAD-SI), le plaidoyer ou la structuration du milieu associatif (SMA) et qui se déroulent prioritairement en France. Le dispositif est géré par la division des partenariats avec les OSC (DPA-OSC). Celle-ci assure le pilotage du partenariat stratégique et thématique entre l'AFD et l'ensemble des OSC⁷, ainsi que l'instruction et le suivi des projets Initiatives OSC conçus et mis en œuvre par les OSC françaises, en partenariat avec la société civile du Sud, dans les pays en développement et en France.

QUELS MONTANTS POUR QUELLES OSC ?

Des crédits en hausse de 55 % sur la période 2013-2017

L'enveloppe annuelle allouée par le MEAE au dispositif « Initiatives OSC » a augmenté de 54,5 % entre 2013 et 2017, passant de 49 M€ à 75,8 M€. L'enveloppe annuelle des crédits alloués par le MEAE est en général quasiment entièrement utilisée chaque année (à plus de 99 %), les crédits non utilisés sont, le cas échéant, reportés sur l'année suivante. L'évolution annuelle des crédits, de leur consommation et de leur utilisation sur la période allant de 2013 à 2017 est détaillée en annexe 1.

En 2017, l'enveloppe de crédits disponible s'élevait à 76 M€. 93 % de cette enveloppe, soit 70,6 M€, a été utilisé pour financer des projets, et 240 K€ pour financer des études⁸.

8. Ces études incluent une campagne d'audits aléatoires de projets et une étude sur l'évaluation des performances, des effets et de l'impact des pratiques agro écologiques.

Une augmentation constante du nombre de projets instruits

L'augmentation continue de l'enveloppe I-OSC depuis 2012 a généré des sollicitations de plus en plus nombreuses de la part des OSC (616 projets soumis à DPA-OSC sur la période 2013-2017). Parmi ceux-ci, 443 projets, y compris les études (soit 72 % du total) ont été approuvés par le Comité ONG, et 21 (3 %) ont été refusés par ce dernier. Le détail des projets reçus, présélectionnés, sélectionnés, instruits et reportés est présenté en annexe 1. En 2017, DPA-OSC a traité 166 projets dans le cadre de sa programmation ; 8 % d'entre eux (14) n'ont pas été sélectionnés et 92 % (152 projets) l'ont été pour instruction en 2017. Sur les 152 projets à instruire, 30 ont été reportés sur 2018 et 122 ont été présentés aux Comités ONG. Parmi eux, 119 ont été approuvés (117 projets de développement et 2 études) et 3 refusés, soit un taux d'octroi de 97 %. Le principal motif de refus en Comité ONG a été le manque de maturité du projet.

Un montant moyen de projet stable autour de 730 000 €

Les 438 projets (hors études) approuvés sur la période 2013-2017 correspondent à un montant cumulé de subventions de 315 M€ et un montant total de projets de 665 M€, représentant un effet de levier de plus de deux (l'AFD finançant généralement 50 % du projet). Le montant moyen de la subvention par projet s'élève à 730 K€ sur la période et le taux de cofinancement moyen de l'AFD se situe à 47 %. Le détail sur la période 2013-2017 est donné en annexe 1.

9. L'octroi moyen par projet est de 605 K€, le plus bas niveau depuis 2013. Ceci s'explique par la forte demande de financement de projets terrain et une part de financement programmatique particulièrement faible en 2017.

	Moyenne annuelle 2013-2017
Nombre de projets (hors études) cofinancés	88
Montant total cumulé des projets cofinancés (M€)	133
Montant moyen des cofinancements (M€)	0,73
Taux moyen de cofinancement	47%

En 2017, 117 projets ont été cofinancés (hors études), pour un montant total de subventions de 71 M€ et un budget total cumulé de projets de 155 M€. Le taux moyen de cofinancement s'élève donc à 46 %, en légère baisse par rapport aux trois dernières années⁹. La liste des projets approuvés au comité ONG en 2017 est en annexe 7.

En 2017, selon les déclarations des OSC, les projets de terrain ciblaient près de 7,3 millions de bénéficiaires¹⁰ et les projets d'EAD près de 1,2 million de personnes.

Un dispositif qui soutient la diversité des OSC françaises et de leurs partenaires locaux

161 OSC françaises distinctes ont été cofinancées sur la période 2013-2017, et ont déposé chacune un ou plus de deux projets chaque année. Le nombre d'OSC bénéficiaires a augmenté chaque année suite à la croissance des crédits budgétaires, passant de 56 OSC bénéficiaires en 2013 à 88 OSC en 2017.

10. Bénéficiaires directs et indirects confondus.

En lien avec les orientations stratégiques du CIT/OSC 2013-2017, qui mettaient l'accent sur le partenariat avec les sociétés civiles du Sud, un nombre beaucoup plus élevé d'OSC du Sud a été appuyé au travers des projets portés par les OSC françaises : il s'élevait à 2007 OSC

locales en 2017 (dont 373 OSC appuyées financièrement), soit une augmentation de 328 % par rapport à 2014¹¹. Sur la période 2013-2017, plus de 4360 OSC locales ont ainsi été soutenues.

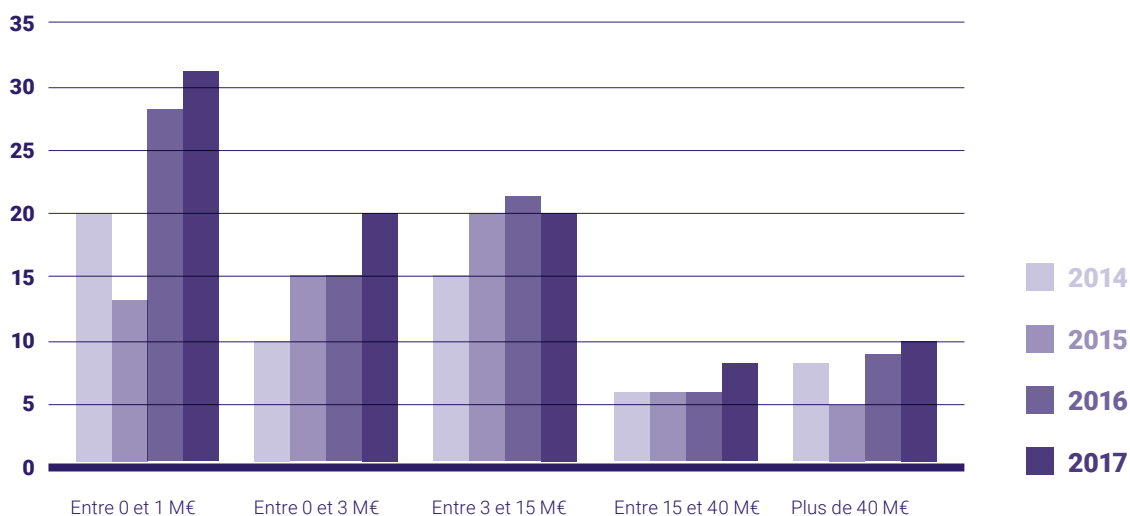
TABLEAU RÉCAPITULATIF DU NOMBRE D'OSC COFINANÇÉES

	2013	2014	2015	2016	2017	TOTAL	Moyenne 2013-2017
Nb OSC françaises cofinancées	56	58	59	79	88	340	68
Nb OSC partenaires du Sud appuyées	Nd	612	607	1134	2007	4360	1090

La typologie des associations soutenues reflète bien la diversité du milieu associatif français, caractérisé par le nombre important de petites et moyennes associations : ainsi, sur la période 2013-2017, 80 % des OSC cofinancées ont un budget annuel inférieur à 15 M€,

dont 32 % inférieur à 1 M€. Cette répartition s'est avérée stable dans le temps, comme le montre le graphique 1 en annexe 1, traduisant l'engagement de l'AFD, pris dans le CIT OSC, de veiller à soutenir les OSC françaises dans leur diversité.

GRAPHE SUR LA TAILLE DES OSC SOUTENUES PAR LE DISPOSITIF I-OSC



¹¹. Les données ne sont pas disponibles avant, cet indicateur n'étant collecté que depuis 2014.

Un dispositif ouvert aux nouvelles initiatives et à des partenariats durables

64 OSC primo-accédantes

Le nombre croissant d'OSC qui accèdent pour la première fois au dispositif I-OSC, traduit, en effet, l'ouverture du dispositif qui continue d'attirer chaque année de nouveaux candidats, y compris des associations d'envergure. 64 OSC primo-accédantes ont ainsi été financées sur la période 2013-2017, soit 40 % des OSC bénéficiaires, mobilisant en moyenne 9 % des subventions annuelles (la part, assez stable, oscille entre 6 et 11 %). Leur augmentation importante en 2016 et 2017 (respectivement

17 et 19 OSC contre 7 en 2015) s'explique certainement par le lancement de la nouvelle procédure d'appel à manifestation d'intentions de projets en mai 2016, qui a permis de toucher des OSC qui n'avaient pas connaissance des modalités de financement des OSC par l'AFD (dont certaines ne répondaient pas aux critères de pré-sélection du dispositif I-OSC). La liste des OSC primo-accédantes de 2013 à 2017 est donnée en annexe 1. Le tableau ci-dessous concerne l'évolution du nombre d'OSC primo-accédantes.

“
Favoriser les nouvelles initiatives et les partenariats durables

TABLEAU RELATIF À L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'OSC PRIMO-ACCÉDANTES

	2013	2014	2015	2016	2017	TOTAL	Moyenne 2013-2017
Nb OSC primo accédantes	13	8	7	17	19	64	13
Part OSC primo accédantes /octrois totaux	10 %	6 %	6 %	10 %	11 %		9 %

Les quinze ONG les plus financées

Les quinze OSC les plus cofinancées ont mobilisé en moyenne 41 % des subventions totales. Ce sont toutes des ONG avec lesquelles l'AFD

entretient une relation partenariale durable. La liste des OSC les plus cofinancées sur la période 2013-2017 est présentée ci-dessous (voir détail pour chaque OSC en annexe 2).

1. Fédération Handicap International**

2. Comité français de Solidarité Internationale - CFSI*

3. Inter Aide

4. Médecins du Monde - MDM

5. Coordination Sud

6. Comité National Solidarité Laïque - CNSL*

7. Institut Européen de Coopération et de Développement - IECD

8. Sidaction

9. Agronomes et Vétérinaires sans Frontières - AVSF

10. GRET

11. Entrepreneurs du Monde - EDM

12. Secours Catholique

13. Aide et Action*

14. Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - CCFD

15. Action contre la Faim - ACF

* OSC ayant été chef de file de programmes concertés pluri acteurs (PCPA)

** Dont projets mines

UNE RÉPARTITION DES FINANCEMENTS CONFORME AUX ENGAGEMENTS

Le Cadre d'intervention transversal (CIT/OSC) 2013-2017 de l'AFD (auquel fait suite un nouveau CIT validé en février 2018) avait inscrit comme grandes orientations et cibles :

- Répartition par type de projets : cibles de 80 % de projets de terrain et 20 % de projets d'intérêt général ;
- Répartition géographique des projets de terrain : cibles de 60 % pour l'Afrique, 20 % pour la région Méditerranée et 20 % pour l'Asie et l'Amérique du sud ;
- Cible de 50 % des projets de terrain devant relever des Objectifs mondiaux pour le développement (OMD) ;
- Cible de 50 % des projets de terrain financés avec des outils programmatiques (Conventions Programmes et Programmes Concertés Pluri-acteurs).

Les interventions de terrain

La part moyenne des interventions de terrain (81 %) sur la période 2013-2017 reste très proche de la cible fixée (80 %), le montant annuel des subventions allouées à cette catégorie de projets passant de 39 M€ en 2013 à 61 M€ en 2017 (représentant un budget cumulé de projets de 135 M€). Cette part est au plus haut niveau en 2017 (86 %, contre 73 % en 2016 qui avait connu un nombre particulièrement élevé de projets d'intérêt général).

Concentration des actions sur l'Afrique

La répartition géographique des interventions de terrain se répartit comme suit sur la période 2013-2017 (cf. détails en annexe 3) : Afrique subsaharienne : 62 % des financements, pour une cible initiale de 60 % ; Méditerranée : 16 %, pour une cible de 20 %. Sa part fluctue fortement selon les années et les programmes cofinancés, mais reste en deçà de la cible de 20 %, sans doute en raison de l'instabilité croissante de la région ; Asie : 11 %, en augmentation régulière (cible 10 %) ; Amérique latine et Caraïbes : 11 % (cible 10 %), en forte augmentation sur l'année 2017.

“

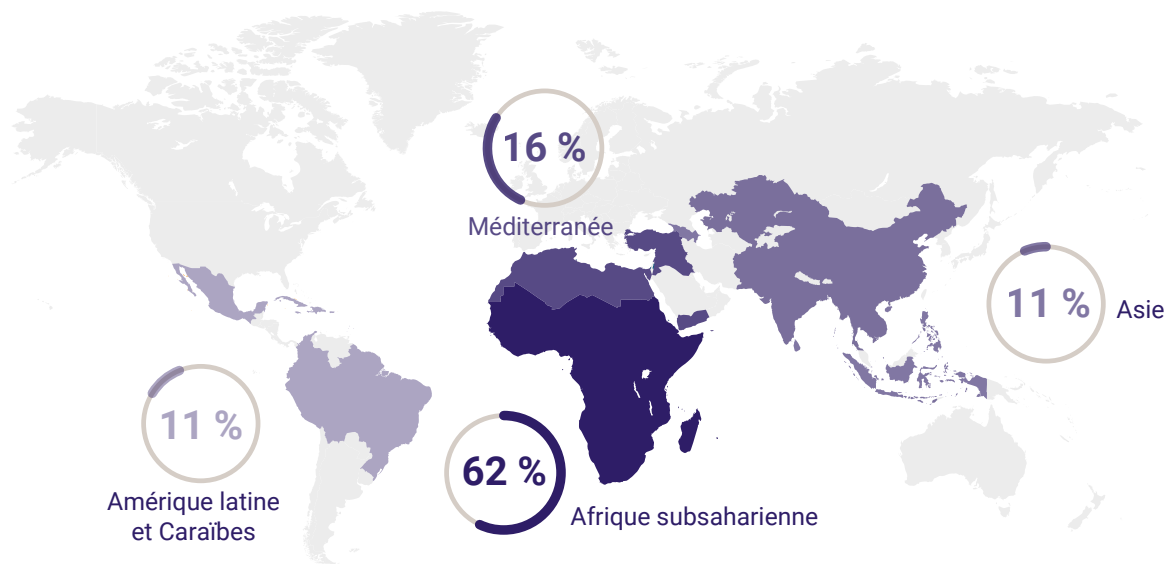
Haïti, Burkina Faso, Mali et Madagascar sont les principaux pays bénéficiaires du dispositif

En 2017, la répartition géographique des projets de terrain (en tenant compte de la ventilation des projets multi pays) est différente des orientations annuelles :

- Afrique subsaharienne (58 %) pour des financements de 35,1 M€ ;
- Méditerranée (11 %), pour des financements de 6,7 M€, contre 18 % en 2016 et 7 % en 2015 ;
- Asie (14 %), pour des financements de 8,6 M€, pourcentage identique à celui de 2016 ;
- Amérique latine et Caraïbes (17 %), pour des financements de 10,7 M€, en forte augmentation par rapport à 2016 (9 %) et 2015 (6 %).

En 2016 et 2017, Haïti, Madagascar, et les pays sahéliers (Burkina Faso, Mali, Sénégal) font partie de la liste des dix pays qui concentrent le plus de subventions à la demande des OSC.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PROJETS DE TERRAIN SUR LA PÉRIODE 2013-2017



LISTE DES PRINCIPAUX PAYS BÉNÉFICIAIRES À L'INITIATIVE DES OSC

Pays les plus soutenus en 2016	Pays les plus soutenus en 2017
Madagascar	Haïti
Mali	Burkina Faso
Sénégal	Maroc
Algérie (dont PCPA)	Sénégal
Tunisie (dont PCPA)	Madagascar
Cambodge	Côte d'Ivoire
Burkina Faso	Mali
Congo Brazzaville	Mozambique
Haïti	Togo
Niger	Guinée

40 % des financements consacrés à des programmes

Sur la période 2013-2017, les cofinancements accordés aux interventions de terrain au travers des outils de financement programmatique - Convention Programme (CP) et Programme Concerté Pluri Acteur (PCPA)¹² ont représenté 40,6 % en moyenne des cofinancements totaux, en relative conformité avec la cible fixée sur la période (50 % maximum):

- Les conventions-programmes ont mobilisé 87,5 M€ des financements, au profit de 19 nouvelles CP (hors renouvellement);
- Les PCPA (programmes concertés pluri acteurs) ont totalisé 15,6 M€, au profit de quatre pays (Algérie, Congo, Guinée et Tunisie).

Le détail de la ventilation annuelle des projets de terrain par instruments est en annexe 3.

En 2017, la part des financements programmatiques a été plus faible (23 %), à hauteur de 14 M€, et uniquement composée de conventions-programmes. Ce devrait être à nouveau le cas en 2019, une fois l'évaluation des réalisations conduite.

Convention-programme avec l'association Sidaction. Renforcer les acteurs de la lutte contre le VIH/Sida en Afrique

La convention-programme portée par Sidaction propose une méthodologie d'appuis individualisés « à la carte » à ses associations partenaires sur le continent africain pour développer leurs expertises en matière de structuration associative

et de prise en charge des patients. Ce programme est mis en œuvre auprès de 27 associations partenaires dans 15 pays (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Guinée, Mali, Maroc, Maurice, Niger, République du Congo, République Démocratique du Congo, Tchad, Togo). Il s'agit de développer et capitaliser sur le modèle partenarial de Sidaction, développer l'autonomie des associations pour une plus grande structuration et renforcer l'intégration des associations dans le système de santé national. Le programme envisage aussi de renforcer l'intégration de toutes les personnes dans le système de prise en charge, de diversifier les services communautaires de prise en charge, et de renforcer l'organisation de cette prise en charge dans les associations partenaires. Le programme permettra d'accompagner 78 300 personnes vivant avec le VIH dont 55 450 sous médicaments rétroviraux, de renforcer les compétences de près de 1400 membres de 27 associations et de consolider les systèmes communautaires dans quinze pays.

Les interventions d'intérêt général

Sur la période 2013-2017, les projets d'intérêt général (IG) ont représenté en moyenne 19 % des subventions totales, ce qui est proche de la cible de 20 %. Au total, 85 projets d'IG ont été financés, pour un montant total de subventions de 59,4 M€ et des budgets de projet cumulés de 120 M€.

- Les projets de structuration du milieu associatif, qui visent à renforcer le tissu

¹². Voir le descriptif de chaque type de projet page 13 et 14.

associatif français par l'appui à des plateformes, collectifs, fonds d'appui ou toute initiative collective pérenne, sont de loin les plus importants, représentant en moyenne 70 % des financements de l'IG sur la période, avec des montants de subventions oscillant entre 3 M€ et 126 K€. Ils ne constituent cependant que 52 % du nombre total de projets d'IG financés. Leur ambition est de renforcer les capacités des OSC françaises, et par là même de leurs partenaires au Sud, en améliorant la concertation et l'efficacité globale de leurs actions et en renforçant leur participation aux grands rendez-vous internationaux¹³.

- Les projets de sensibilisation et d'éducation au développement et à la solidarité internationale (EAD-SI), représentent quant à eux le tiers (30 %) des financements de l'intérêt général. Leur objectif est de favoriser la compréhension par les citoyens ou par certaines catégories d'entre eux (notamment les scolaires et les jeunes) des rapports Nord-Sud et des enjeux de la mondialisation, mais aussi de sensibiliser les différents publics à l'exigence de solidarité, de coopération et d'aide au développement¹⁴. Le montant annuel de subventions cumulé est de l'ordre de 3,6 M€/an. Le nombre de projets est relativement élevé, 48 % des projets d'IG étant des projets d'EAD-SI. Ces projets, par nature plus petits et plus complexes, nécessitent des savoir-faire pointus, ce qui explique le plus faible volume de subvention.

L'AFD, ainsi que le MEAE, apportent une attention particulière à ces projets, qu'ils souhaiteraient plus nombreux et plus divers dans leur approche des publics ciblés, en allant notamment vers les publics non informés et/ou non convaincus. Le partenariat de l'AFD avec les OSC d'EAD-SI va encore se renforcer

du fait de la nouvelle mission confiée à l'AFD par les CICID de novembre 2016 et de février 2018 relative à la sensibilisation des citoyens aux enjeux de développement et de solidarité internationale, en France comme à l'étranger. Une collaboration étroite entre DPA/OSC et le département Communication de l'AFD (SPC/CMN), chargé de cette nouvelle mission, a été mise en place à compter de 2017.

Une feuille de route interministérielle sur l'EAD-SI est en cours d'élaboration par le MEAE pour 2018. Par ailleurs le nouveau CIT-OSC 2018-2022 accordera une attention encore plus importante aux enjeux liés à l'EAD-SI, notamment au niveau des territoires en France.

Le graphique page suivante (ainsi que le tableau détaillé en annexe 3), retrace l'évolution annuelle respective des financements des projets de SMA et d'EAD-SI. Les variations annuelles, importantes et erratiques, s'expliquent par la durée triennale des projets qui entraîne des pics de financement tous les trois ans. Le nombre de requêtes d'EAD-SI reste globalement stable sur la période tandis que le volume des projets de SMA augmente.

En 2017, les financements de projets d'intérêt général s'élèvent à 9,5 M€ (14 % des financements totaux accordés, mais moins 50 % par rapport à 2016), proche du niveau de 2014. Le financement le plus important est l'appui aux missions de Coordination SUD pour le renforcement des capacités d'analyse, d'action et de plaidoyer des OSC françaises, pour un montant de 2,9 M€.

En 2017, les seize projets d'intérêt général financés se répartissent comme suit :

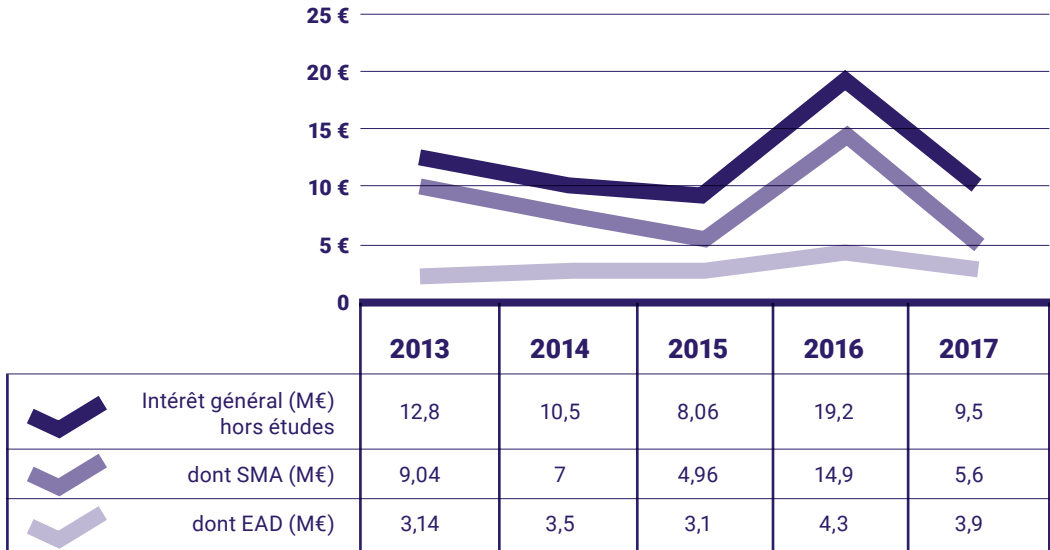
- Dix projets d'Éducation au développement (EAD-SI), représentant 3,9 M€ de subventions et un budget total de ces projets de 9,9 M€, soit

13. Ils incluent des projets ciblant la concertation inter-OSC et les actions collectives de plaidoyer, les actions visant à professionnaliser le milieu associatif et celles visant à la capitalisation et à la production de connaissances.

14. Ils concernent des actions d'éducation et de formation,

des campagnes d'information, de sensibilisation auprès des citoyens français (ou de groupes précis), et/ou de plaidoyer, ou des dispositifs pédagogiques de renforcement de capacités et d'accompagnement des porteurs de projets.

ÉVOLUTION DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL



un effet levier de 2,54. Ils représentent 41 % des financements IG et 6 % des financements totaux. Parmi les projets financés, on peut citer par exemple :

Migrations et Développement. Mobiliser les jeunes des deux rives de la Méditerranée pour une citoyenneté ouverte sur le monde

Migrations et Développement propose un projet d'éducation au développement qui vise à sensibiliser et mobiliser des jeunes de France, du Maroc et de Tunisie aux enjeux de la solidarité internationale et les aider à concrétiser leur parcours d'engagement dans le cadre de projets de solidarité. Le dispositif consistera en un ensemble d'actions articulées entre

elles : la mobilisation et la formation d'encadrants (enseignants, éducateurs, travailleurs sociaux), en France, au Maroc et en Tunisie, en leur fournissant des méthodes, des outils, des connaissances leur permettant ensuite de sensibiliser et d'accompagner les jeunes ; la sélection de 750 jeunes et la mise en place d'ateliers d'expression et de sensibilisation à la solidarité internationale ; l'accompagnement et le soutien de projets de solidarité internationale mis en place par ces jeunes ; la production de connaissances et d'outils pédagogiques. Cette initiative pilote servira de base expérimentale à un projet déployé ensuite à l'échelle nationale et sur trois ans, par Solidarité Laïque, principal partenaire de cette opération, et avec d'autres partenaires, selon la même démarche pédagogique.

• Six projets de structuration du milieu associatif (SMA), représentant 5,6 M€ de subventions et un budget total des projets de 10,2 M€, soit un effet levier de 1,82. Ils représentent 59% des financements IG et 8% des financements totaux.

Parmi ces projets d'intérêt général, figurent plusieurs mécanismes de financement *intermédiés* (instruits et accordés par des structures financées dans ce but par l'AFD) des OSC, qui sont récapitulés dans le tableau ci-dessous.

Organismes	Intitulé du programme	Budget total du projet en M€	Cofinancement AFD en M€	Durée
FRIO	Renforcement organisationnel et institutionnel des ONG françaises	0,76	0,58	2016-2018
FORIM	Programme d'appui aux projets des organisations de solidarité internationale issues de l'immigration	5,0	3,0	2016-2018
FONJEP	Financement de 45 postes EAD	6,45	1,4	2018-2020
F3E	Réseau français dédié à l'amélioration des pratiques et à l'apprentissage des ONG en matière d'analyse de l'impact et de qualité de l'action	4,4	2,48	2016-2018
AMP	Centre de ressources national dédié aux microprojets de solidarité internationale accompagnant les petites associations françaises	6,0	3,0	2016-2018
FIP	Appui au renforcement des plateformes nationales d'ONG et aux coalitions régionales	1,2	0,55	2017-2019
Total		23,81	11,01	

Le Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel (FRIO)

Porté par Coordination Sud et soutenu par l'AFD, le FRIO vise à renforcer la professionnalisation des OSC françaises de solidarité internationale. Il finance le recours par des OSC à des diagnostics et appuis réalisés par des experts externes sur des problématiques de fonctionnement et d'organisation (gouvernance, vie associative, stratégie partenariale, communication, ressources humaines, modèle

économique). Il vise à accroître les capacités organisationnelles et institutionnelles du secteur via la capitalisation et le partage des enseignements dégagés de ces accompagnements individuels pour un bénéfice collectif. Le FRIO s'intéresse également aux évolutions du secteur via la réalisation d'études d'intérêt général. Depuis sa création en 2007 jusqu'en 2016, le dispositif a accompagné plus d'une centaine d'OSC représentant près de 170 projets de renforcement de capacités cofinancés.

Le Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM)

Soutenu par l'AFD et piloté par le Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations (FORIM), le Programme d'appui aux projets des organisations de solidarité internationale issues de l'immigration (PRA/OSIM) est un projet de structuration du milieu associatif (SMA) et un dispositif de cofinancement (maximum 15 000 € par projet) et d'accompagnement de microprojets de développement local portés par des OSIM. Chaque année, il permet de financer 50 microprojets (santé, éducation, eau, développement économique, rural, agricole et social), de former plus de 150 OSIM en France et de valoriser le rôle des migrants et des diasporas.

Le Fonds de coopération de la jeunesse et l'éducation populaire (FONJEP)

Cogéré par l'Etat, des collectivités et des associations, le FONJEP est une association qui a pour mission de financer l'emploi associatif en France dans les domaines de la jeunesse, la culture, l'éducation populaire, la protection de l'environnement et la solidarité internationale. Il agit comme gestionnaire administratif et financier de subventions allouées par différents ministères. Le comité ONG de l'AFD, à la demande du ministère des Affaires étrangères, a décidé de renouveler pour la période 2018 - 2020 le cofinancement de 45 postes FONJEP consacrés à des projets associatifs d'éducation au développement et à la solidarité internationale (à hauteur de 8000 € par an et par association contre 7500 € pour la période 2015-2017). Les titulaires sont sélectionnés suite à un appel à candidatures et les organismes bénéficiaires répartis dans l'ensemble des régions françaises.

La subvention de l'AFD permet de cofinancer pendant trois ans les salaires des postes retenus, et de mettre en œuvre des activités d'animation du réseau, de renforcement de capacités des titulaires, de capitalisation et de mutualisation des bonnes pratiques, en lien étroit avec les collectivités territoriales des territoires où les bénéficiaires sont implantés

F3E, des ressources pour l'évaluation, des repères pour l'action

Créé en 1993, il se positionne comme le réseau français des OSC françaises dédié à l'amélioration de l'impact et de la qualité de l'action, en matière de coopération et de solidarité internationale. Il exerce un métier d'accompagnement des acteurs de la solidarité internationale et de la coopération décentralisée. Il rassemble près de 90 acteurs disposés à analyser et partager leurs pratiques pour renforcer leurs capacités et mieux rendre compte de l'efficacité de leurs actions. Le F3E accompagne la réalisation d'évaluations portées par les acteurs non-gouvernementaux et intervient comme assistance à maîtrise d'ouvrage, dans une posture de tiers entre commanditaire (OSC ou collectivité locale) et prestataire, il ne réalise pas d'évaluation lui-même. Il contribue à faire en sorte que ces études soient de qualité, favorisant l'appropriation d'enseignements utiles à l'apprentissage. Il anime enfin des espaces d'échanges et d'apprentissage collectif sur les pratiques de solidarité internationale, en particulier les pratiques d'évaluation et de capitalisation et contribue à la réflexion de tous les acteurs du secteur via le partage des analyses et des résultats des travaux collectifs. Il gère, enfin, un dispositif expérimental de recherche-action sur les approches orientées changement, le programme Prisme.

L'Agence de Microprojets

Soutenue par l'AFD et gérée par la Guilde européenne du Raid, l'Agence des Microprojets (AMP) est un dispositif ouvert à des associations françaises dont le budget annuel ne dépasse pas 250 000 €. Il permet de financer des microprojets de solidarité internationale à hauteur de 2000 € à 15 000 € et jusqu'à 75% du budget total. L'AMP accompagne également les porteurs de projets dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation de leurs initiatives. La convention de financement de l'AMP arrive à échéance fin 2018. Des discussions ont été engagées afin de décider comment maintenir le soutien aux micro-projets, et augmenter les capacités financières mobilisées à l'avenir.

Forum international des plates-formes (FIP), pour une meilleure prise en compte des voix citoyennes

L'objectif du projet consiste à favoriser le renforcement du FIP ainsi que ses membres afin d'assurer une meilleure prise en compte des voix citoyennes au niveau des enceintes de décision nationales, régionales et internationales. Le projet s'articule autour de trois composantes qui viennent alimenter à différentes échelles le renforcement du FIP et de ses membres sur ses principales missions. La première porte sur le renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles du FIP lui-même (élaboration / actualisation et mise en œuvre de ses stratégies d'intervention, organisation des temps de rencontre entre les membres, animation du réseau et élargissement des membres). La seconde cible les membres du FIP et doit permettre de concourir à l'animation du réseau au niveau régional et national, à l'échange d'expériences entre les organisations qui en sont parties-prenantes

et enfin à la montée en compétences et à la consolidation des plateformes membres. La troisième composante, axée sur le plaidoyer, vise à augmenter l'impact du FIP et de ses membres dans leurs capacités à peser dans la gouvernance mondiale, notamment sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au niveau international, ceci en partenariat avec trois autres réseaux internationaux Climate Action Network International (CAN-I), CIVICUS et Global Campaign Against Poverty (GCAP).

Les secteurs et thématiques d'intervention

Une répartition stable entre secteurs et thématiques d'intervention des OSC

Sur la période 2013-2017, les secteurs les plus soutenus par le dispositif Initiatives-OSC ont été : l'intérêt général/EADSI et SMA (19 %) ; la gouvernance et les droits de l'Homme (19 %) ; la santé et la lutte contre le SIDA (16 %) ; l'agriculture (16 %) et l'éducation (10 %), cf le graphique *Répartition sectorielle des octrois 2013/2014* page suivante.

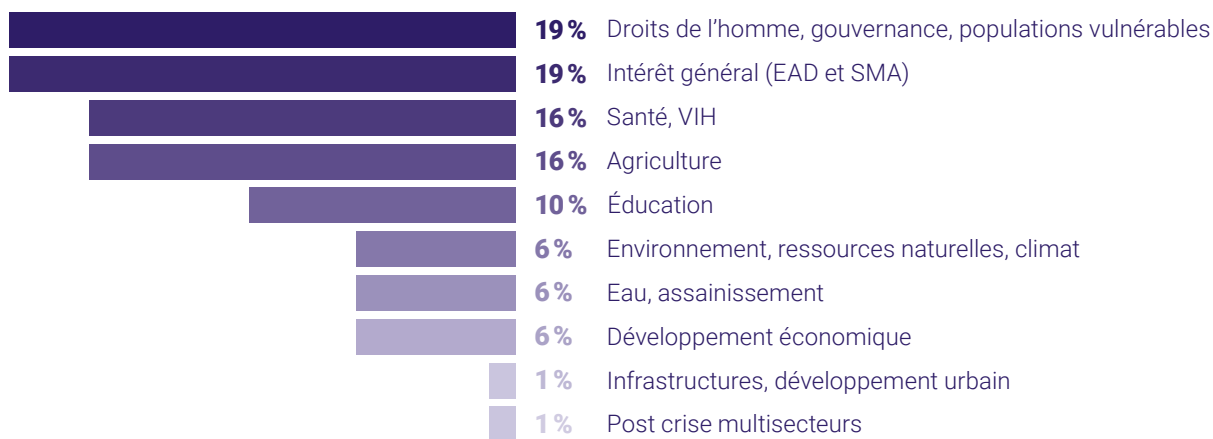
Parmi les thématiques financées en 2017, on peut citer par exemple les projets suivants :

- Dans le domaine de l'agriculture, le projet du GRET de pérennisation de la participation de la société civile à la cogestion de filières durables bambou et rotin, au Laos ; le projet de l'IRAM, au Niger, visant à structurer durablement la filière lait locale et répondre à la demande des consommateurs urbains ; ou encore le projet du Secours populaire français au Salvador visant à consolider les capacités productives agricoles écologiques des femmes et des jeunes, et la gestion entrepreneuriale de la coopérative ACPACAC de la commune de Comasagua.

• Dans le domaine de la santé, le projet de la Chaîne de l'Espoir de prévention et prise en charge intégrée des enfants souffrant du noma et de pathologies maxillo-faciales, au Burkina Faso; le projet de l'association Solthis, en Guinée, visant le renforcement des associations de patients et des soignants

pour l'accès à la charge virale et l'amélioration de la qualité de la prise en charge des personnes vivant avec le VIH; ou encore le projet de Planète Enfants et Développement, au Cambodge, visant le renforcement des services de santé et de petite enfance pour les ouvrières du secteur textile.

RÉPARTITION SECTORIELLE DES FINANCEMENTS 2013/2017



Une proportion significative de projets gouvernance

Le dispositif « Initiatives-OSC » a été précurseur en tant qu'outil de financement des questions de gouvernance au sein de l'AFD, que ce soit en soutenant des processus de participation de la société civile aux politiques publiques, de concertation pluri acteurs aux différentes échelles des territoire, d'inclusion et de non-discrimination, ou bien en intervenant directement sur des thématiques spécifiques comme le contrôle citoyen, les droits humains, la lutte contre la corruption, la décentralisation, la liberté d'information, etc. De plus, il est un outil autour duquel s'est construite et matérialisée la relation entre

l'AFD et les OSC. Celles-ci sont considérées par l'AFD comme des partenaires privilégiés sur ces sujets.

Depuis le transfert du mandat « gouvernance » en 2016, l'AFD s'est dotée d'une feuille de route dans ce domaine. Celle-ci a fait l'objet d'une concertation qui a impliqué des OSC ayant une longue expérience sur les diverses thématiques ou approches constitutives des enjeux de gouvernance. La feuille de route met également en évidence l'importance des partenariats pour sa mise en œuvre et reconnaît à ce titre l'importance des OSC sur ce sujet.

La part des financements alloués aux projets droits de l'Homme/gouvernance est assez

stable sur la période 2013-2017, oscillant entre 14 % et 23 %, avec une moyenne annuelle de 19 %.

63 projets ont ainsi été soutenus entre 2013 et 2017, pour un montant cumulé de subventions de 42,2 M€. DPA-OSC a attaché une attention particulière à ces projets, à leur instruction et à leur valorisation. Parmi ces projets, ceux qui visent à améliorer la gouvernance politique et citoyenne et la gouvernance territoriale sont les plus présents, aux côtés des projets de gouvernance économique et financière.

Au sein des enjeux de gouvernance politique et citoyenne, on retrouve les projets « droits de l'homme ». Les sujets ciblés par ces projets sont variés et couvrent tant les droits civils et politiques (lutte contre le trafic d'êtres humains, torture et peine de mort, impunité, conditions de détention des prisonniers, asile, défense de la liberté de la presse, accès à la justice, etc.), que les droits économiques et sociaux (travail décent, droits de la santé sexuelle et reproductive, tourisme sexuel, liberté syndicale, etc.). Ils ciblent souvent des groupes spécifiques : femmes, enfants, migrants, détenus, personnes en situation de handicap, ou encore défenseurs des droits de l'Homme. Beaucoup d'autres projets de terrain portés par les OSC, non comptabilisés ici, intègrent une approche par les droits, notamment économiques et sociaux.

Les autres projets en appui à la gouvernance politique et citoyenne ont majoritairement pour objectifs principaux le renforcement des capacités des organisations de la société civile, la promotion du rôle de la société civile dans le dialogue sur les politiques publiques et dans le contrôle citoyen. Ces objectifs sont de plus en plus intégrés aux projets des OSC et figurent comme une ambition à laquelle

les OSC françaises entendent contribuer en renforçant les savoir-faire de leurs partenaires, en accompagnant leur structuration collective et en facilitant leurs interactions avec les pouvoirs publics.

Enfin, les projets portant sur la gouvernance territoriale soutiennent principalement la prise en compte et la mobilisation des citoyens, des organisations de la société civile dans les processus de développement local, de planification territoriale et décentralisation tant en milieu urbain que rural.

En 2017, 22 projets relevant du secteur droits de l'Homme/gouvernance ont été soutenus à hauteur de 9,8 M€ et un montant cumulé de projets de 20,8 M€.

A titre d'exemple, on peut citer le projet du Samu social international visant à lutter contre l'exclusion des enfants et jeunes en situations de rue en Egypte ; le projet de Terre des Hommes au Pérou visant le renforcement des capacités d'organisation et de leadership des communautés autochtones et paysannes péruviennes pour l'exercice de leurs droits et la gestion pacifique et durable de leurs territoires ; ou encore le projet de la FIACAT visant à contribuer à réduire la détention préventive abusive afin de prévenir la torture dans les prisons en République du Congo, en République de Côte d'Ivoire et à Madagascar.

L'éducation

Le gouvernement a retenu l'éducation comme l'une de ses priorités sectorielles de sa politique d'aide au développement. L'éducation est le quatrième secteur pour le cofinancement des initiatives OSC, avec 8 M€ accordés en moyenne/an ces quatre dernières années.

29 projets vivants sont en cours de mise en œuvre dans le secteur éducatif (pour un montant cumulé de financements de plus de

20 M€) et 18 projets vivants sont en cours dans le secteur de la formation professionnelle et de l'insertion (pour un montant cumulé s'élevant à plus de 13 M€). Soit un total cumulé de près de 33 M€ de financements AFD en cours de mise en œuvre (et un effet de levier supérieur à 2 puisque le montant global s'élève à 69 M€).

Le partenariat entre l'AFD et la Coalition Education qui œuvre en faveur d'une meilleure prise en compte des enjeux éducatifs par la coopération française est aujourd'hui solide et le dialogue régulier.

“

Les OSC se doivent de travailler davantage ensemble pour augmenter l'impact et favoriser la pérennité de leurs projets

les plus vulnérables ou exclues des systèmes éducatifs. Elle invite les OSC à travailler de façon plus concertée, voire plus collective afin d'augmenter l'impact et la pérennité des actions entreprises. La question de l'éducation a probablement besoin d'être reconsidérée sous un prisme plus large, plus « innovant » dépassant les silos usuels entre Nord et Sud, entre éducation formelle et non formelle. L'approche des ODD permet ces passerelles au travers d'un travail sur des enjeux communs (éducation, jeunesse, citoyenneté, migrations, insertion, emploi, formation).

L'AFD considère ainsi les OSC comme des acteurs légitimes et des partenaires essentiels dans le secteur de l'éducation et reconnaît leur valeur ajoutée, notamment en direction des populations

Des projets qui participent à la réalisation des Objectifs du développement durable

En 2017, 94 % des montants accordés pour les projets de terrain participent à la réalisation des Objectifs du développement durable (ODD), pour un montant de subventions de 66,4 M€ et un montant cumulé de projets de 148 M€. Ce pourcentage est identique à celui de 2016. La répartition des interventions par ODD indique une nette prépondérance pour les ODD suivants :

- 23 projets financés pour l'ODD n°2 «Éradiquer la faim, garantir la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition, promouvoir l'agriculture durable» : 11,2 M€, soit 17 % du montant des financements accordés à des projets participant à la réalisation des ODD.

Frères des Hommes. Renforcer les capacités économiques et sociales des ménages paysans les plus vulnérables au Rwanda

Le projet de Frères des Hommes a pour objectif de rendre les paysans vulnérables au Rwanda acteurs du développement de leur territoire. Il propose un processus d'accompagnement à trois niveaux : répondre aux besoins de base des ménages paysans avec le développement de techniques agricoles et d'élevage adapté aux petites surfaces, accompagner leur structuration en collectifs représentatifs et renforcer leur capacité à dialoguer et agir avec les autres acteurs de leur territoire (autorités locales, écoles, centres de santé). Le projet offre à la fois un accompagnement technique et une dimension citoyenne. Il utilise un grand nombre de méthodes favorisant le changement et facilitant sa mesure.

Grâce à une approche très participative et orientée vers le changement, les impacts attendus sur ce projet sont nombreux. A l'issue des trois ans, plus de 3 700 paysans vulnérables auront changé leurs pratiques, dont 50% de femmes et 20% de jeunes, 64 organisations communautaires de base auront été accompagnées et 400 personnels techniques et élus des autorités locales auront été mobilisés.

- 16 projets pour l'ODD n°3 « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge »: 13,1 M€, soit 20%.

ALIMA – Améliorer la résilience des populations vulnérables et des acteurs de santé locaux publics et privés face à la malnutrition aiguë dans le comté de Raja, Etat du Lol, République du Soudan du Sud.

Le projet développé par ALIMA vise à contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité des enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë sévère au sein des communautés affectées par le conflit dans le comté de Raja qui se trouve au nord-ouest du Soudan du Sud. Ainsi, le projet proposé par ALIMA présente deux volets: i) une prise en charge des enfants de moins de 5 ans atteints de malnutrition aiguë sévère en renforçant les capacités des acteurs sanitaires locaux dans ce domaine; ii) l'amélioration du dépistage de la malnutrition aiguë à travers la mesure du périmètre brachial par les communautés. Pour mener ces actions, ALIMA s'associe avec une OSC médicale locale, AFOD, qui a déjà été impliquée

dans l'identification des besoins et qui va bénéficier d'activités de renforcement de compétences dans le cadre du projet. Il s'agit d'un projet de deux ans dont le budget total s'élève à 1 million d'euros dont 500 000 euros sont financés par l'AFD, le cofinancement principal acquis étant apporté par OFDA. En termes de bénéficiaires, plus de 4 000 enfants atteints de malnutrition aiguë sévère seront pris en charge, plus de 11 000 personnes seront formées au dépistage de la MAS et près d'une quarantaine de professionnels de santé seront formés aux protocoles de prise en charge.

- 19 projets pour l'ODD n°4 « Garantir une éducation de qualité, sans exclusion, équitable, avec possibilités d'apprentissage pour tous tout au long de la vie »: 11,2 M€, soit 17%.

GRAF - Renforcer les capacités des acteurs de l'éducation au Bénin, Maroc et Sénégal

Le projet porté par le Groupement des éducateurs sans frontières (GRAF) vise à renforcer les capacités des acteurs de l'éducation formelle et non formelle au Bénin, au Maroc et au Sénégal à travers la promotion de la qualité de l'éducation. Les actions mises en œuvre dans cette deuxième phase portent sur la petite enfance, les enfants vulnérables et l'appui à l'enseignement formel. Le projet entend appuyer et renforcer les organisations de la société civile ainsi que les institutions des trois pays en faveur d'une éducation inclusive de qualité. Les activités consistent à favoriser la préscolarisation des enfants de 3 à 5 ans, à améliorer la prise en charge des enfants

et des jeunes vulnérables et déscolarisés via le renforcement des compétences des acteurs publics et privés non lucratifs. Il s'agira enfin d'accompagner les cadres de l'éducation, les enseignants et les animateurs socio-éducatifs en matière de pédagogie, de didactique et de gouvernance. Le projet bénéficiera à 2665 personnes chargées d'encadrement, de formation et de gestion dans les trois pays.

Un objectif de deux tiers de projets orientés genre

En lien avec le Cadre d'intervention transversal sur le genre de l'AFD adopté en 2014, DPA/

OSC a élaboré son propre plan d'action pour renforcer la prise en compte transversale du genre dans les projets d'initiative-OSC. A l'instar des autres projets de l'AFD, les projets sont notés selon les trois niveaux de l'indicateur genre du CAD de l'OCDE¹⁵. DPA/OSC s'est fixé l'objectif ambitieux de parvenir à ce que les projets notés 1 ou 2 représentent 66 % des cofinancements des projets OSC vivants d'ici à 2017 (contre un objectif de 50 % pour le reste des projets financés par l'AFD).

Alors qu'en 2013, 56 % des projets financés par le dispositif Initiative-OSC ne comprenaient pas d'objectif spécifique genre, cette proportion s'est inversée dès 2014, avec 62 % des projets notés 1 et 2, 57 % en 2015, et 67 % en 2016.

TABLEAU RÉCAPITULATIF NOTATION GENRE

	Nombre projets 2013	%	Nombre projets 2014	%	Nombre projets 2015	%	Nombre projets 2016	%	Nombre projets 2017	%	Montants engagés (€) 2017	%
Noté 0	40	56%	31	38%	30	42%	32	33%	41	35%	18,5 M€	26%
Noté 1	29	40%	45	56%	35	49%	50	52%	61	52%	43,8 M€	62%
Noté 2	3	4%	5	6%	6	8%	14	15%	15	13%	8,3 M€	12%
sous-total 1 - 2	34	44%	50	62%	41	57%	64	67%	76	65%	52,1 M€	74%
Total	72		81		71		96		117		70,6	

En 2017, cet objectif a été dépassé : 65 % des financements accordés ont été notés 1 et 2, pour un montant total de 52 M€, soit 74 % des engagements. La part des projets consacrés prioritairement à la réduction des inégalités de genre (CAD 2) a presque doublé entre 2014 et 2017, passant de 6 % en 2014 (5 projets) à 13 % en 2017 (15 projets).

Depuis 2014, ce sont 231 projets notés 1 et 2 qui ont été financés pour un montant d'engagements financiers pour l'AFD de 183 M€.

Une analyse qualitative interne a relevé que les projets les plus ambitieux sur le genre cofinancés par le dispositif Initiatives OSC entre 2014 et 2017 déployaient les principes d'action suivants : tenir compte de l'intersectionnalité,

15. Noté 0 : quand l'égalité de genre n'est pas ciblée, le projet est alors considéré comme aveugle au genre ; Noté 1 : quand l'égalité de genre est un objectif significatif ; Noté 2 : quand l'égalité de genre est l'objectif principal.

des identités de genre comme construction sociale, des rapports de domination entre les femmes et les hommes, de la nécessité d'une intervention holistique permettant de couvrir les espaces d'expression des inégalités et de la reconnaissance du rôle prépondérant des partenaires locaux.

Les projets financés en 2017 ayant la réduction des inégalités femmes-hommes comme objectif principal

visent à lutter contre les violences faites aux femmes, accroître leurs revenus, leurs opportunités économiques et leurs conditions de travail, défendre leurs droits à la santé sexuelle et reproductive et promouvoir leur participation citoyenne et politique. Parmi les projets emblématiques, on peut citer :

- la mobilisation portée par Equilibres et Population en faveur de l'abandon durable des mutilations sexuelles féminines et des mariages précoces, au Mali et au Burkina Faso,
- les actions d'amélioration des lieux d'habitat et du cadre de vie par et pour des femmes en situation précaire en Amérique Centrale et aux Caraïbes (Nicaragua, Salvador et Haïti) mis en œuvre par Habitat-Cité,
- la promotion du droit à décider pour réduire la mortalité liée aux grossesses non désirées (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Haïti, Madagascar et RDC) avec Médecins du Monde,
- le projet d'améliorer les conditions de vie et de travail des ouvrières au Nord Vietnam par Batik International,
- l'ambition portée par Guinée 44 d'augmenter les revenus et les capacités décisionnaires des femmes dans le cadre de la structuration d'une filière de foyers améliorés en Guinée.

Le *mainstreaming* du genre dans les projets touche tous les secteurs et géographies, et se traduit par une attention de plus en plus grande aux bénéficiaires des activités des projets, une importance accordée à la représentation des femmes dans les instances de décision, à l'intégration de modules de sensibilisation au genre dans les cursus de formation, les activités de renforcement de capacité des partenaires locaux, l'appui au recours à une expertise genre dédiée ou encore l'attention portée à la déconstruction des stéréotypes de genre dans les outils pédagogiques et dispositifs d'accompagnement et d'orientation professionnelle.

La part des projets « aveugles au genre » ou insuffisamment sensibles reste importante (35% des projets) et constitue un enjeu pour les années à venir dans le cadre de la nouvelle stratégie genre du MEAE et des ambitions renouvelées de l'AFD en la matière. Le projet d'accompagnement par Coordination Sud et le F3E des OSC françaises pour une meilleure intégration du genre dans leurs projets et leurs organisations contribue à la diffusion large d'une culture genre au sein des OSC. En 2017, ce projet a permis des formations ambitieuses et un accompagnement renforcé à destination des porteurs OSC de trois FISONG, des formations généralistes pour toutes les OSC intéressées, la sensibilisation des prestataires de CSUD, l'animation de temps d'échanges pluri acteurs trimestriels et l'accompagnement institutionnel des OSC.

Le dialogue stratégique avec les OSC s'est poursuivi en 2017 dans le cadre de la plateforme « Genre et développement », à laquelle participe l'AFD. L'expertise des OSC a été valorisée lors de conférences organisées par l'AFD (avec Batik notamment) ou d'ateliers de partage (avec ECPAT).

Planète Enfants et Développement. Protection et émancipation au Népal

L'objectif du projet est de donner aux femmes les moyens de faire respecter leurs droits, de sortir des situations d'exploitation et de domination dont elles font l'objet et d'exercer pleinement leur parentalité. Il s'agit aussi de donner à leurs enfants et à ceux de leurs communautés d'appartenance un environnement éducatif bienveillant favorable à leur bon développement et à leur bien-être. Le projet cible les femmes qui sont marginalisées, en raison de leur appartenance ethnique pour les Chepang, ou de leur situation « professionnelle » pour les travailleuses du secteur des « loisirs » à Katmandou. La lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes infuse l'ensemble des activités du projet : sensibilisation sur les normes et valeurs en matière de genre, la violence sexuelle et domestique, les mariages précoces, la santé sexuelle et reproductive, la parentalité ; prise en charge psychosociale ; formations et dotations pour exercer une activité économique susceptible de leur procurer une indépendance financière ; outils pédagogiques sensibles au genre au sein du centre préscolaire ; implication des hommes dans les ateliers d'éducation parentale et pour valoriser de nouveaux modèles de masculinité, non basés sur un rapport de domination des hommes sur les femmes, en partenariat avec le réseau Men Engage Alliance.

L'augmentation des projets à co-bénéfice climat

Le groupe AFD a présenté à son Conseil d'Administration le 23 novembre 2017 une stratégie renouvelée « Climat et Développe-

ment » pour les cinq années à venir. Cette stratégie prévoit quatre engagements : assurer une activité « 100 % Accord de Paris », augmenter les volumes de financement « climat » en finançant 50 % de projets à co-bénéfices climat au sein du Groupe dont 1,2Md€/an pour l'adaptation d'ici 2020, contribuer à la redirection des flux financiers et d'investissement, enfin, co-construire des solutions et peser sur les normes.

Les projets à co-bénéfices climat financés par DPA/OSC sont comptabilisés suivant trois critères : atténuation, adaptation (notation de -1 à +2) et contribution aux politiques publiques (notation oui/non).

- Les projets d'atténuation concernent la limitation des émissions de gaz à effet de serre : technologies d'énergie propre (foyers de cuisson améliorés), électrification solaire, efficacité énergétique des bâtiments et la séquestration de gaz à effet de serre : reforestation, gestion forestière durable, préservation des mangroves.

- Les projets d'adaptation concernent la résilience des exploitations agricoles : pratiques agricoles durables, agro-écologie, agroforesterie, irrigation, meilleure gestion de l'eau, lutte contre l'érosion et gestion durable des terres... ; la préservation de la biodiversité au sens large et services climatiques liés (bassins versants, mangroves, massifs coralliens) ; l'assainissement urbain ou rural, réduisant les risques d'inondation des zones affectées par des événements climatiques extrêmes ; l'habitat amélioré résilient au climat.

- Les projets d'appui aux politiques publiques (nationales ou territoriales) concernent la promotion de l'agro écologie, la gestion durable des ressources naturelles (sols - eau - ressources végétales), le développement

territorial durable, les politiques énergétiques « propres », la gestion des déchets – à l'échelle de territoires, de pays ou de régions.

- Les modalités d'intervention concernent le plaidoyer, la formation des acteurs locaux, l'appui aux acteurs locaux pour la rédaction de documents de positionnement politique, la participation aux politiques publiques et

aux négociations nationales/internationales.

Certains projets ont des impacts mixtes : par exemple des projets de développement agricole ayant une composante de reforestation auront aussi un impact en atténuation ; des projets de préservation des mangroves ou des bassins versants auront également un effet d'adaptation.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PROJETS FINANCÉS AYANT UN CO-BÉNÉFICE CLIMAT SUR LA PÉRIODE 2013-2017

Année d'engagement	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre total de projets à co-bénéfices climat	10	10	14	24	36
Dont projets Adaptation	6	4	7	10	19
Dont projets Atténuation	1	2	4	6	3
Dont projets Adaptation et Atténuation	3	4	3	8	14
Montant subventions AFD	7 M€	6 M€	13 M€	20 M€	19 M€
Montant total des projets	16 M€	15 M€	27 M€	40 M€	43 M€

Fin 2017, le portefeuille est constitué de 89 projets vivants ayant des co-bénéfices climat, pour un montant total de 145 M€ et une part de subvention de l'AFD de 62 M€. Sur le portefeuille total de projets cofinancés par DPA/OSC (378 projets vivants pour un engagement en subventions de 268 M€), cela représente 23% des engagements. Sur ces 89 projets, quarante concernent l'adaptation seule (soit 45%), seize projets l'atténuation (18%) et trente-trois projets ont des effets mixtes (37%). Plus de la moitié des projets (54%, soit 48 projets) concernent l'Afrique et la zone méditerranéenne, dix-huit projets l'Asie (20%) et neuf projets l'Amérique latine (10%). Huit projets sont menés sur plusieurs zones géographiques (9%) et six projets concernent l'intérêt général (7%). Les initiatives des OSC

concernent majoritairement l'agriculture/la sécurité alimentaire (44% des projets) et l'environnement/les ressources naturelles (29% des projets). Le nombre de projets ayant un impact sur les politiques publiques, au niveau national ou régional est de quinze en 2017. Le portefeuille actuel de projets reste donc fortement centré sur l'Afrique et sur les actions d'adaptation.

Le dialogue stratégique sur le climat entre l'AFD et les OSC françaises s'est encore intensifié cette année notamment lors de la concertation avant adoption du Cadre d'Intervention Technique Climat de l'AFD et lors du *One Planet Summit* du 12 décembre 2017. L'AFD a fortement soutenu la participation au sommet d'OSC du Sud, partenaires des OSC

françaises, ce qui a permis, d'une part, d'avoir des échanges sur les positions des OSC françaises et du Sud sur le climat et de faire avancer les projets en cours, et d'autre part d'organiser un séminaire à l'AFD sur les enjeux de l'adaptation au changement climatique en complément du sommet.

En 2017, 36 projets ayant des co-bénéfices climat ont été financés pour un montant global de 19 M€. Le sujet «adaptation» reste prépondérant (19 projets, soit un nombre de projets climat en forte hausse par rapport à 2016, notamment sur les sujets «d'adaptation» (50% de projets en plus en 2017) avec un montant moyen moins élevé.

La forte croissance du soutien à des projets d'OSC ayant un bénéfice sur l'adaptation au changement climatique est en cohérence avec les objectifs du groupe AFD sur cette thématique.

CARI - Promouvoir le développement durable des oasis du Maghreb et du pourtour saharien en sauvegardant et valorisant le patrimoine naturel, économique, social et culturel (Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie et Tchad)

Le CARI a développé une expertise sur la question spécifique des agrosystèmes oasiens qui constituent l'une des problématiques des zones arides et a initié en 2001 avec plusieurs partenaires associatifs dont le CCFD, le RADD0, réseau qui regroupe des associations actives dans les oasis du Maghreb. Il agit pour la promotion et le développement durable des oasis. Le projet consiste à consolider le RADD0 par le renforcement et le développement des plates-formes nationales pour améliorer son fonctionnement et favoriser

sa pérennité; appuyer et renforcer les capacités des organisations de la société civile des oasis pour favoriser la prise en compte de recommandations issues des réalités locales en vue de contribuer aux politiques publiques existantes ou à créer, relatives aux oasis et partager et diffuser des pratiques de gestion durable des ressources naturelles oasiennes par la mise en place de projets contribuant au développement et la viabilité des oasis (gestion intégrée des ressources en eau, adaptation au changement climatique...). Il permettra de valoriser les richesses, potentialités, spécificités, fragilités des oasis et de soutenir et accompagner les acteurs locaux qui, par leur travail et leurs connaissances, y développent des opportunités de production agricole écologiquement intensives, capables de répondre de manière localisée aux épisodes récurrents d'insécurité alimentaire.

Une prise en compte transverse de la jeunesse

Depuis 2015, on constate une très nette progression de la prise en considération transverse de la jeunesse au sein des projets financés par DPA/OSC. En 2017, 39% d'entre eux visent même à donner à cette jeunesse une place active dans le projet et ne se contentent plus de les aborder comme simples bénéficiaires dans une posture passive. Cette évolution s'inscrit en cohérence avec la mobilisation croissante de la société civile autour de cette problématique (création au sein de Coordination Sud d'une commission spécifique «jeunesse et solidarité internationale, évaluation systématique des projets portés par

DPA/OSC sur les dimensions transverses du genre, du climat et de la jeunesse, démarche analogue au sein de l'Agence des Micro-projets, mobilisation renouvelée d'acteurs structurants tels que le F3E ou certains RRMA). La problématique semble bénéficier d'une prise de conscience qui tend à se généraliser du coût caché conséquent que constitue la non prise en considération de la jeunesse au sein des projets de solidarité internationale. De même l'aspect transformationnel d'une jeunesse pleinement impliquée au sein d'un

projet fait de plus en plus consensus au Nord comme au Sud.

En lien avec les priorités de la coopération française et la stratégie jeunesse du MEAE, DPA/OSC évalue, depuis 2015, la façon dont les projets cofinancés ciblent les jeunes. Un indicateur jeunesse a ainsi été créé en vue de noter les projets, de 0 à 3¹⁶. Plus récemment, la Présidence de la République a réaffirmé que la jeunesse constituait une priorité pour la solidarité internationale notamment au travers de l'enjeu éducatif.

ÉVOLUTION DE LA NOTATION DES PROJETS SUIVANT LA PRISE EN COMPTE DE LA JEUNESSE EN 2016 ET 2017

	Nombre projets 2016	%	Nombre projets 2016	%	Nombre projets 2017	%	Nombre projets 2017	%
Noté 0	46	48%	35	49%	38	32%	20,9	29%
Noté 1	25	26%	17,7	25%	33	28%	22,3	32%
Noté 2	15	16%	12,1	17%	31	26%	21,0	30%
Noté 3	10	10%	6,6	9%	15	13%	6,4	9%
sous-total 1, 2 et 3	50	52%	36,4	51%	79	68%	49,7	71%
Total	96		71,5		117		70,6	

Sur les 117 projets financés en 2017, 79 projets représentant un total de financement de 49,7 M€ (71 % du total, contre 51 % en 2016), ont ciblé, totalement ou en partie, les publics «jeunes», soit comme bénéficiaires des projets, soit pour 39% (contre 26% en 2016) d'entre eux comme acteurs à part entière dans la mise en œuvre des projets. 65 de ces projets sont des projets de terrain, essentiellement dans le domaine de l'éducation, de la formation profes-

sionnelle, de la santé, de l'environnement, des secteurs sociaux et des droits de l'Homme, et quatorze des projets d'EADSI et de structuration du milieu associatif. Notons que plus de 72 % de ces projets intégrant la jeunesse prennent aussi en considération la problématique du genre. 53% des projets comprenant des enjeux climat ont aussi une composante jeunesse. 64% des projets relevant de l'économie sociale et solidaire intègrent la jeunesse, enfin 100 %

16. Noté 0 : le projet ne concerne pas la jeunesse; Noté 1 : le projet a au moins partiellement et de manière spécifique pour bénéficiaire la jeunesse (posture passive de cette

dernière dans le projet); Noté 2 : le projet rend actrice la jeunesse; Noté 3 : le projet a pour bénéficiaire la jeunesse et rend actrice la jeunesse

des projets d'EADSI ont une dimension jeunesse, signe que l'implication de la jeunesse accroît aussi l'effet transformationnel des autres thématiques transverses au sein des projets financés par DPA/OSC.

Il est également intéressant d'observer l'intérêt croissant des associations pour la thématique qui cherche de plus en plus à rendre les jeunes pleinement acteurs des projets (39 % d'entre eux) alors que, pendant longtemps, une telle approche relevait surtout des associations de jeunesse ou d'éducation populaire. On assiste d'ailleurs à des rapprochements intéressants entre ces dernières structures et les associations généralistes notamment en termes de partage de compétences et de pratiques avec pour effet d'accroître significativement l'impact de leurs projets respectifs. Toutefois des marges de progression demeurent avec une minorité significative d'OSC (37 %) portant des projets n'intégrant pas de spécificités relatives à la jeunesse.

Fin 2017, le portefeuille de projets vivants est constitué de 133 projets intégrant une perspective jeunesse, pour un montant total de 210 M€ et un cofinancement AFD de 99,5 M€ (soit 37,5 % du portefeuille contre 30 % en 2016).

**Scouts et Guides de France et les
Eclaireurs et Eclaireuses de France.
Renforcer le parcours d'engagement
au développement et à la solidarité
internationale de la jeunesse**

Ce projet vise à offrir à 80 000 jeunes par an la possibilité de se construire un parcours d'engagement au développement et à la solidarité internationale afin de contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). Il prévoit de renforcer les actions de sensibilisation, d'initiation au volontariat international, de volontariat, et de

bénévolat des deux associations en offrant aux jeunes de tout âge des possibilités de s'engager, de se construire et d'avoir un impact tant au niveau personnel que social ou environnemental. Le projet permettra à chaque jeune d'agir en faveur des ODD, dans le cadre d'échanges internationaux avec des jeunes partenaires au Sud y compris en réciprocité. Un travail de formation, de mise en réseau et d'outillage pédagogique sera mené auprès des réseaux d'accompagnateurs de projets des deux associations. Ce projet permettra ainsi de renforcer l'éducation au développement et à la solidarité internationale dans les programmes éducatifs des deux associations et plus globalement, la place de la jeunesse dans les politiques de développement. Les sujets du genre et du climat font aussi partie intégrante du contenu de ce projet au périmètre holistique.

Les projets d'entrepreneuriat social en croissance

Les OSC françaises se montrent très actives dans le secteur de l'entrepreneuriat social, en France comme à l'international. Elles jouent un rôle d'initiateur de projets en expérimentant de nouvelles approches qui conjuguent un objectif social prioritaire à une recherche de pérennité et d'autonomie financière. Elles accompagnent également des initiatives d'entrepreneuriat social portées par des OSC du Sud. Enfin, elles s'appuient sur leurs expériences pour participer à la réflexion, à la capitalisation et à l'échange d'expertise sur cette thématique avec l'AFD, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative d'appui à l'entrepreneuriat social adoptée par le groupe AFD.

La définition d'une entreprise sociale retenue par l'AFD s'articule autour des trois critères suivants: un objectif social et/ou environnemental prioritaire, la recherche de la pérennité

économique et une organisation cohérente avec la finalité sociale.

Dans ce cadre, DPA-OSC intervient auprès des OSC françaises soutenant des projets d'entrepreneuriat social, affichés comme tels ou en germe, mais n'ayant pas encore atteint la maturité nécessaire pour envisager des financements bancaires. DPA-OSC agit en amont avec un rôle de repérage des projets d'OSC ayant le potentiel de coupler rentabilité économique et impact social, d'accompagnement de leur structuration progressive en entreprises sociales avec un modèle économique viable, et d'animation du débat et de l'échange d'expertise sur la thématique de l'entrepreneuriat social avec la société civile française.

Pour prendre en compte de manière exhaustive le rôle d'accompagnement très en amont que joue souvent la société civile dans la construction d'initiatives économiques sociales et solidaires, DPA-OSC ventile l'ensemble de son portefeuille de projets en 4 catégories distinctes :

- niveau 0, les entreprises sociales ne sont pas la cible du projet ;
- niveau 1, le projet vise à structurer une filière économique locale rentable favorisant l'émergence d'entreprises sociales à moyen-long terme ;
- niveau 2, le projet soutient une ou des entreprises sociales en germe, dont le modèle doit être consolidé ;
- niveau 3, le projet soutient une entreprise sociale répondant aux trois critères de la définition.

ÉVOLUTION DE LA PRISE EN COMPTE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS LES PROJETS - 2013 À 2017

	Nombre projets 2013	%	Nombre projets 2014	%	Nombre projets 2015	%	Nombre projets 2016	%	Nombre projets 2017	%	Montants engagés (€) 2017	%
Noté 0	64	89%	77	94%	61	86%	81	83%	93	79%	55,7 M€	79%
Noté 1	2	3%	2	3%	5	7%	11	11%	15	13%	8,4 M€	14%
Noté 2 et 3	6	8%	2	3%	5	7%	6	6%	9	8%	6,5 M€	9%
sous-total 1, 2, 3	8	11%	4	6%	10	14%	17	17%	24	21%	14,9 M€	21%
Total	72		81		71		115		117		70,6	

En 2017, le nombre et le volume financier des projets d'appui à l'entrepreneuriat social portés par des OSC françaises a continué de progresser : 24 projets, dont 8 se dédiant à la structuration d'une ou plusieurs entreprises sociales en phase de lancement (niveau 2), ont ainsi bénéficié d'un cofinancement de la part de l'AFD. Ces co-financements issus du dis-

positif « Initiatives OSC » représentent un total de 14,9 M€ de subventions, qui concourent in fine à financer des projets d'un montant total cumulé de 33 M€. Le nombre de projets d'entrepreneuriat social appuyés en 2017 est en augmentation de près de 50% par rapport à 2016 (17 projets dont 6 de niveau 2).

Comme en 2016, les projets financés en 2017 sont de nature variée offrant une fidèle illustration de la diversité des initiatives économiques sociales et solidaires portée par la société civile. Citons, par exemple :

- Le projet de GEVALOR au Togo qui accompagne une entreprise locale de collecte et de compostage des déchets organiques des résidents d'un arrondissement populaire de Lomé au Togo : l'OSC française aide son partenaire local à élaborer un modèle économique pérenne et un contrat de partenariat formalisé avec la municipalité ;
- Le projet de GINKGO : cette OSC membre du Groupe SOS anime des incubateurs d'entreprises sociales au Maroc, en Tunisie et en Afrique du Sud, c'est-à-dire des lieux de formation et de réseautage permettant à de jeunes entrepreneurs sociaux de ces trois pays de faire mûrir leurs idées de projets et de conduire les plus matures au stade de l'investissement ;
- La deuxième phase de la convention-programme d'Entrepreneurs du Monde (EDM) en Haïti, au Cambodge, au Burkina Faso, aux Philippines et au Togo : après une première phase de lancement, EDM amène progressivement à l'équilibre économique 5 entreprises locales de production et de distribution de kits solaires et/ou de foyers améliorés à destination des ménages les plus pauvres, et conduit une démarche de capitalisation de ces expériences en partenariat avec des universités françaises.

A la fin 2017, le portefeuille de projets vivants de DPA-OSC est constitué de 59 projets d'appui à l'entrepreneuriat social, représentant un montant total de plus de 91,6 M€, dont 36,7 M€ de cofinancements AFD. Ce sont donc 15% des Initiatives OSC actuellement en cours d'exécution qui contribuent directement à la stratégie française de promotion de l'entrepreneuriat social dans les pays en développement.

Cette croissance du portefeuille DPA-OSC est à l'image de celle du groupe AFD. Elle tient également en partie au travail d'animation, de communication et de formation réalisé par l'AFD autour de sa stratégie d'appui à l'entrepreneuriat social. En 2017, deux associations françaises de référence dans le secteur en France, Initiatives France et Finansol, ont accédé pour la première fois au dispositif I-OSC qui appuie leur volonté d'internationalisation.

AVSF/Ethiquable. Appui aux petits producteurs de cacao bio et équitable en Equateur

Suite au séisme qui a violemment frappé la côte Nord de l'Equateur en avril 2016, Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF), en partenariat avec la SCOP française de commerce équitable Ethiquable, propose d'appuyer la FONMSOEM, une coopérative de production et de commercialisation équitable de cacao fin et biologique située à Esmeraldas, l'une des provinces les plus pauvres du pays. L'objectif est de restaurer les conditions de vie des petits agriculteurs et de rétablir l'équilibre économique de leur coopérative de manière durable. Le projet devrait ainsi bénéficier directement aux 600 familles de petits producteurs membres de la coopérative. Les tarifs d'achat du cacao pratiqués par Ethiquable ayant un effet d'entraînement sur le marché local, ce sont in fine 3000 familles de producteurs dans la région, non membres de la coopérative, qui bénéficient indirectement de prix plus rémunérateurs.

10 % réservés aux projets de réponse à une crise soudaine

Créée en 2016, la réserve post crises, dite « réserve 10 % », peut être mobilisée pour financer des projets de réponse à une crise subite, hors planification. Son montant doit

être égal ou inférieur à 10% de l'enveloppe annuelle du dispositif I-OSC. Elle ne peut être mobilisée pour répondre à des besoins humanitaires (qui relèvent de la responsabilité du centre de crise et de soutien du MEAE), et cherche avant tout à accompagner la sortie de crise suite à un choc (désastres naturels principalement) qui nécessite une réaction dans des délais accélérés. Débloquée par DPA-OSC, elle a été sollicitée pour un montant de 5,3 M€ en 2017 suite à la consultation d'ONG présentes sur les terrains concernés.

En 2017, elle a été utilisée pour soutenir des OSC

se mobilisant sur les conséquences du cyclone Matthew et la famine en Afrique de l'Est. Elle a permis le financement des projets suivants :

AVSF	Equateur tremblement de terre (report 2016)	537 896 €
CNSL	Haïti Matthew	1 675 214 €
GRET	Haïti Matthew	1 537 994 €
INTER AIDE	Famine Afrique de l'Est	550 000 €
ALIMA	Famine Afrique de l'Est	500 000 €
SOS SAHEL INTERNATIONAL	Famine Afrique de l'Est	500 000 €

LE PORTEFEUILLE I-OSC EN CROISSANCE

Fin 2017, la division OSC gère un portefeuille de 375 projets en cours d'exécution, pour un montant total de subventions de 267 M€, soit un montant moyen de subvention par projet de 712 K€.

Les projets sont mis en œuvre par 166 OSC distinctes. Ce portefeuille se compose à 84% d'interventions de terrain et 16% de projets d'intérêt général.

- Il concerne pour 39% l'Afrique subsaharienne, 8% la Méditerranée, 7% l'Asie, 7% les pays d'Amérique latine, 24% des projets multi pays, 15% l'IG.

- Il inclut 35 conventions programmes, pour un montant d'engagement de 66,8 M€ et 4 PCPA, pour un montant d'engagement de 10,4 M€.

Le nombre de projets vivants a progressé de façon importante sur la période 2013-2017, passant de 242 projets à fin 2013 à 375 à fin 2017, soit une augmentation de 56% sur 5 ans.

Quant aux décaissements réalisés, ils s'élevaient à : 43,7 M€ en 2013; 49,1 M€ en 2014; 50,5 M€ en 2015, 59,2 M€ en 2016 et 77,7 M€ en 2017. Ils sont en progression constante.

Ces évolutions positives représentent toutefois un défi de gestion sur le nombre des projets instruits chaque année et le nombre de projets en exécution à suivre.

	Fin 2013	Fin 2014	Fin 2015	Fin 2016	Fin 2017
Nombre de projets en cours d'exécution	242	277	287	324	375
Volume d'engagement global	159 M€	193 M€	211 M€	238 M€	267 M€

**HORS
DISPO
SITIF
I-
OSC**

Le financement des projets des OSC, hors dispositif I-OSC

Parallèlement au dispositif I-OSC, l'AFD finance des projets d'OSC françaises, internationales et locales au travers d'instruments ou de ressources dont elles sont les principales bénéficiaires. À noter que ce chapitre ne traite pas des projets au bénéfice de maîtrises d'ouvrage publiques, pour lesquels les OSC interviennent en tant qu'opératrices, maîtres d'œuvre délégués ou comme prestataires d'études, d'évaluations et/ou de recherche.

Les instruments de financement analysés incluent la Facilité d'innovation sectorielle ONG (FISONG), ainsi que certains outils conçus pour mieux répondre aux besoins dans les contextes de crise et de post crise. Ces outils sont gérés par les agences AFD, et

ont évolué à partir de 2013, sous l'impulsion de la Cellule crise et conflits (CCC) de la Direction des opérations, pour inclure les facilités post crise et ensuite, en 2015, les Appels à projets crise sortie de crise (APCC) et les Outils d'intervention de crise et sortie de crise (OICC), adaptation des Concours locaux de faible montants (CLFM).

Enfin, des collaborations très significatives avec les OSC se sont récemment développées dans les zones fragiles, sur des Facilités mises en place par la Commission européenne pour lesquelles l'AFD obtient une délégation de crédits, notamment le Fonds MADAD au Moyen Orient (crise syrienne) et le Fonds fiduciaire d'urgence (FFU) pour l'Afrique.

LA FISONG

Mise en place en 2007, la FISONG est un « appel à idées » pour permettre l'émergence de pratiques innovantes, techniques autant que méthodologiques ou sociales. Deux appels à proposition sont lancés chaque année sur la base de thèmes prédéfinis en concertation avec les OSC, pour une enveloppe de 2,5 M€ par FISONG, soit un montant global de 5 M€ par an, financés sur les crédits de la Direction des opérations de l'AFD. Ce dispositif est ouvert aux OSC françaises et étrangères. Le secrétariat est à ce jour assuré par DPA/OSC.

Les OSC apprécient beaucoup cet outil de financement, complémentaire au dispositif initiatives-OSC et le niveau de concertation élevé avec l'AFD concernant le choix des thématiques. Lancé au travers d'appels à projets concurrentiels, il permet le financement jusqu'à 90% de projets innovants, ainsi que l'animation d'un dialogue sectoriel permettant aux OSC de démontrer leur expertise et leur valeur ajoutée.

Entre 2013 et 2017, 37 projets ont été soutenus pour un montant total de 24,2 M€¹⁷, au bénéfice de 30 OSC différentes, dont 26 OSC françaises. Le montant moyen de subvention par projet s'est élevé à 653 K€.

Les dix appels à projets lancés depuis 2013 ont concerné les secteurs suivants :

- **Agriculture/environnement/climat (5 M€)** : 1, la gouvernance foncière pour une meilleure transition agro écologique ; et 2, l'adaptation des pratiques agricoles au changement climatique.

- **Energies/eau/assainissement/déchets (2,5 M€)** : l'accès à l'énergie durable des populations isolées pour développer le tissu économique local précaire.
- **Education/formation/insertion (5 M€)** : 1) l'accès et maintien à l'enseignement fondamental des populations les plus vulnérables ; et 2) la formation par l'apprentissage en vue d'une insertion socioprofessionnelle.
- **Santé (2,5 M€)** : les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service de l'accès à la santé des mères et des enfants.
- **Développement urbain (2,5 M€)** : l'accompagnement social et économique de la restructuration des quartiers.
- **Entrepreneuriat (2,5 M€)** : les services aux micro, petites et moyennes entreprises.
- **Participation citoyenne (2,5 M€)** : la promotion de la participation citoyenne des populations vulnérables.
- **Inclusion Numérique (2,5 M€)** : l'accompagnement des populations défavorisées vers les opportunités numériques.

En 2017, la première FISONG a porté sur la promotion de la participation citoyenne des populations vulnérables. Trois OSC ont été sélectionnées après l'appel à propositions :

- CCFD-TS (Haïti), pour un projet visant à appuyer un espace de concertation collective réunissant des organisations et mouvements de base et garantissant la participation des populations exclues ou isolées, en particulier des femmes et des jeunes (760 K€) ;
- RAES (Sénégal), pour un projet dont l'objectif est la mise en œuvre de « Bruits de Tambours », une campagne nationale de communication pour le changement social afin de promouvoir une démocratie partici-

¹⁷. Auquel il convient d'ajouter 0,8 M€ dédié à des travaux de capitalisation transversale.

pative et inclusive, notamment en faveur des femmes et des filles (950 K€);

- CIDR (Bénin), pour un projet visant à promouvoir des processus de formulation et de suivi évaluation continu et participatif des Plans de Développement Communaux (680 K€).

La seconde FISONG 2017 a ciblé l'inclusion numérique des populations défavorisées. Quatre OSC ont été retenues :

- ACTED (Palestine), pour un projet qui va proposer des outils de formation professionnelle aux métiers du numérique et un accompagnement à l'entreprenariat aux populations défavorisées au travers notamment d'une plateforme en ligne de langue arabe (760 K€);

- AFDI (Mali), pour un projet visant à l'inclusion socio-professionnelle des jeunes ruraux maliens (640 K€, engagement reporté en 2018);

- Oxfam France (Sénégal), pour un projet qui contribuera à l'inclusion numérique des populations rurales vulnérables des régions de Kolda et Tambacounda, en particulier des jeunes et des femmes (780 K€, engagement reporté en 2018);

- Pass W (Cameroun), pour un projet de création d'un dispositif de formation professionnalisante aux métiers en tension du web et du mobile (200 K€).

Une première évaluation de l'outil FISONG, réalisée en 2011 (sur la base des financements de 2008 à 2010), a permis de poser les bases du fonctionnement des appels à projets lancés de 2012 à 2017. L'objectif en 2018 est de lancer une nouvelle évaluation de l'outil afin de mesurer sa pertinence, son caractère innovant, son impact sur les thématiques visées, et enfin sa capacité de permettre un passage à l'échelle

des actions des OSC et une complémentarité avec les projets AFD. Les OSC bénéficiaires des FISONG disposent par ailleurs depuis 2016 d'un accompagnement (sensibilisation, suivi personnalisé, capitalisation, etc.) pour une meilleure prise en compte du genre dans leur projet. Cet accompagnement gratuit est fourni par Coordination Sud et le F3E (deux réseaux dont la mission est l'appui aux OSC) dans le cadre d'un projet cofinancé par l'AFD (DPA/OSC).

En 2018, trois FISONG sont prévues, chacune dotée de 2,5 M€ :

- l'accès aux droits de protection sociale et filets de sécurité pour les populations urbaines vulnérables;

- la gestion des ressources en eau et lutte contre les risques de catastrophes naturelles en zone urbaine dans un contexte de changement climatique;

- l'alphabétisation des jeunes et des femmes.

LES APPELS À PROJETS CRISE ET SORTIE DE CRISE

L'AFD a développé depuis 2013 une panoplie d'instruments pour mieux répondre aux contextes de fragilité. L'un des principes d'action cardinaux de l'AFD dans ces contextes est de ne jamais travailler de façon isolée, mais au contraire de mobiliser une coalition d'acteurs (français, locaux et internationaux) pour générer des effets systémiques sur les principales fragilités identifiées.

Les OSC sont des partenaires incontournables pour mieux comprendre les contextes, concevoir des approches adaptées et mettre

en œuvre des projets efficaces. L'AFD a donc engagé un dialogue étroit avec les OSC françaises (chantier de réflexion mené par DPA/OSC et DOE/CCC cellule crises et conflits) dans le but de mieux agir ensemble dans les situations de fragilité – tirant parti des modes d'action complémentaires¹⁸.

C'est également dans ce cadre qu'a été mis en place l'Appel à projet crise et sortie de crise (APCC) qui, sur la base d'un cahier des charges défini par l'AFD, permet une démarche de co-construction d'un projet avec des OSC. Les APCC ont été développés dans une logique de complémentarité avec les autres outils de financement des OSC du MEAE (Fonds d'urgence humanitaire et Mission pour la Stabilisation du Centre de Crise et de Soutien) et de l'AFD (dispositif Initiatives OSC de DPA/OSC, opérations classiques de l'AFD). Ils permettent à l'AFD de financer directement des OSC françaises, locales et internationales, sur base d'appels à propositions, dans des contextes où la déstructuration des acteurs publics locaux conduit à privilégier des maîtrises d'ouvrage privées. Cet outil permet ainsi le financement de projets de relance et/ou de délivrance des services de base par des OSC internationales dans des contextes de crise, sortie de crise ou de post-catastrophe, sur des durées comprises entre 18 et 36 mois, afin de faire la transition avec la mise en place d'outils au bénéfice des acteurs locaux, une fois la stabilité retrouvée. L'AFD encourage également la diversification des schémas de partenariat entre OSC internationales, OSC locales et pouvoirs publics des pays partenaires. Celle-ci permet d'adapter les dispositifs, de façon dynamique dans le temps, aux besoins de chaque situation.

Les premières années de ce dispositif montrent toute sa pertinence, et l'intérêt de

mobiliser la connaissance fine qu'ont les OSC des contextes locaux sur lesquels l'AFD cherche à agir. Le dialogue étroit engagé entre l'AFD et les OSC françaises sur les modes d'intervention et de partenariat dans les contextes de fragilité est amené à se poursuivre, dans une optique de partage d'expérience et d'innovation à la recherche de réponses adaptées. Ce dialogue avec le Centre de crise et de soutien du MEAE est amené à être plus étroit, afin de construire le continuum d'outils de financement adapté aux enjeux des terrains où se combinent des besoins humanitaires, de stabilisation et de développement.

Depuis 2013, un montant significatif de 86,5 M€ a été financé au travers d'APCC, au bénéfice d'OSC françaises (souvent en consortium), et d'OSC locales. Ces appels à projets, ouverts aux OSC internationales, ont profité en majorité aux OSC françaises, traduisant leur savoir-faire et leur bonne connaissance des zones concernées, ainsi que des partenariats locaux qu'elles ont développés. Le volume des APCC a été très fluctuant d'une année sur l'autre, comme le montre le tableau ci-dessous. Les détails sur les pays d'intervention, les OSC bénéficiaires, les montants des projets et leur durée sont donnés dans le tableau en annexe 5.

Le pic enregistré en 2016 (55,5 M€ de subventions accordées) s'explique par les délégations de fonds que l'AFD a su mobiliser de l'Union européenne, notamment du Fonds fiduciaire d'urgence (FFU) pour financer un projet dans le Bassin du lac Tchad (29 M€, auxquels s'ajoutent 5 M€ de l'AFD, soit 34 M€), et du fonds d'affectation spéciale pour la Syrie (« Fonds MADAD ») pour financer un projet ciblé sur la crise syrienne, pour 10 M€. En 2017, un APCC a été lancé pour la Centrafrique sur fonds UE (Fonds Bêkou) pour 3 M€.

18. La réserve de 10 % a ainsi été mise en place en 2016 au sein du dispositif Initiatives-OSC afin que l'AFD dispose à tout moment de fonds pour accompagner des initiatives

d'OSC françaises face à des situations imprévues d'accompagnement de sortie de crises, et hors planification habituelle du dispositif.

LE FONDS PAIX ET RÉSILIENCE

La mise en place par l'AFD du Fonds Paix et Résilience, à partir de mars 2017, rebaptisé Minka, confirmée par le CICID de novembre 2016, ainsi que l'augmentation probable de ses dotations annuelles associée à des délégations de crédits par l'UE, vont concourir à augmenter les financements de l'AFD au bénéfice des OSC, dont les OSC françaises, dans les contextes de fragilités.

Ainsi, parmi les seize projets financés par le Fonds entre son lancement en mars et décembre 2017, sept ont des OSC comme partenaires de mise en œuvre, soit 33% des 79 M€ alloués par le Fonds en 2017²⁰.

EVOLUTION DES FINANCEMENTS ACCORDÉS AUX OSC DANS LE CADRE DES APCC DE 2013 À 2017

2013	2014	2015	2016	2017
16 M€	2,5 M€	9,5 M€	55,5 M€ ¹⁹	267 M€

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES FINANCEMENTS 2017 SUR LE FONDS PAIX ET RÉSILIENCE

Initiatives régionales	Montant global	Dont via OSC
3REMO (Moyen-Orient)	37	15
RCA	3,9	3,4
SAHEL	39	8
Total	79,9	26,4

LISTE DES PROJETS / ORGANISMES FINANCÉS SUR LE FONDS PAIX ET RÉSILIENCE

Pays	Nom du projet	OSC	Montant M€
RCE	SAMBBA ²¹	Croix-rouge Française	3,4
Liban	Résilience, réfugiés syriens	Arcenciel	1,5
Liban	Résilience, réfugiés syriens	Amel	1,9
Liban-Jordanie	Résilience, réfugiés syriens	Première Urgence Internationale	1,6
Burkina-Faso	PSA	Acting For Life	1,0
Mali	Jeunesse Mali	Fédération Handicap International / Humanité et Inclusion	7,0
Irak	Eau/assainissement	CICR	10,0
Total			26,4

19. 25 M€ sur subventions mobilisées par l'AFD et 30 M€ de crédits délégués par l'Union européenne, soit un total de 55,5 M€.

20. Le financement le plus important (10 M€) est celui

accordé au Comité International de la Croix-Rouge (CICR) pour un projet de reconstruction et de développement d'un service de distribution d'eau potable en Irak.

21. Le projet SAMBBA est une deuxième phase d'un APCC.

AUTRES FINANCEMENTS MOBILISÉS EN 2017

Des projets dits « Fast Track Sahel », ont été lancés fin 2017 pour un montant de 6 M€ dont 4 M€ mis en œuvre par des OSC.

A également été financé un projet de lutte contre la malnutrition dans trois pays du Sahel (Burkina Faso, Mali et Niger) en partenariat avec la Fondation Bill et Melinda Gates, d'un montant global de 15 M€ (10 M€ mobilisés par l'AFD et 5 M€ par la Fondation Bill et Melinda Gates) dont la mise en œuvre sera assurée par un consortium d'OSC piloté par une OSC française (GRET).

RÉCAPITULATIF DE PROJETS FAST TRACK SAHEL

Pays	Thématique	OSC	Montant M€
Niger	Banlieues-Est, Niamey	Aide et Action France	1
Tchad	Handicap Tchad	Fédération Handicap International / Humanité et Inclusion	3

LE FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL (FFEM)

Le FFEM est un acteur majeur de la politique française de coopération et de développement dédié à la protection de l'environnement mondial. Sa mission consiste à soutenir des opérations innovantes dans les domaines du climat, de la biodiversité, des eaux internationales, de la dégradation des terres, dont la déforestation, des polluants chimiques et de l'ozone stratosphérique dans les pays en développement et émergents. Depuis sa création en 1994, il encourage dans les projets qu'il cofinance l'innovation scientifique, technique, technologique, financière ou institutionnelle.

Entre 1994 et 2016, le FFEM a financé 293 projets pour 343 M€. Le FFEM privilégie les approches intégrées et transversales sur l'ensemble des sujets environnementaux mondiaux. Ses activités permettent à un ensemble d'acteurs – centres de recherche, entreprises, OSC, collectivités locales – de mieux appréhender les enjeux qui lient environnement et développement. Dans cette diversité d'acteurs du développement, le FFEM s'attache à renforcer des partenariats durables entre OSC, bailleurs et gouvernements, car ils permettent d'inscrire dans la durée les actions qu'il soutient.

En particulier, le FFEM soutient les OSC du Sud, à travers son Programme de petites initiatives (PPI). En 2017, le FFEM a engagé une nouvelle tranche de son PPI pour un montant de 1,2 M€ en faveur des OSC d'Afrique du Nord.

Entre 2013 et 2017, le FFEM a financé 32 projets au profit des OSC pour un montant de 43 M€. Les deux tiers de ce montant ont été

accordés aux OSC françaises, avec comme principaux bénéficiaires :

- Le Comité français de l’UICN (9 M€)
- Agronomes et Vétérinaires sans Frontières-AVSF (3,7 M€)

En 2017, le FFEM a ainsi engagé deux projets avec des OSC non françaises et un projet avec une OSC française, ce dernier correspondant à un projet filières huiles essentielles et distillation à foyers économes à Madagascar et aux Comores avec Initiative Développement (0,6 M€).

Dans la perspective de l’élaboration prochaine de son futur cadre de programmation stratégique, le FFEM compte à nouveau échanger en amont sur les enjeux en termes d’environnement mondial et de développement durable avec ses OSC partenaires (et leurs réseaux tels que le réseau Action Climat – RAC, France) avec lesquelles des relations de confiance ont été tissées dans le cadre de la mise en œuvre des projets.

PPI OSCAN 2. Soutien direct aux OSC des pays en développement

Le FFEM appuie à hauteur de 1,2 million d’euros le programme PPI-OSCAN 2 dont l’objectif est le renforcement des capacités techniques, administratives et financières des OSC émergentes de quatre pays d’Afrique du Nord (Algérie, Libye, Maroc et Tunisie) dans le domaine de l’environnement, pour qu’elles développent des initiatives concrètes de terrain et qu’elles contribuent, à court, moyen ou long terme, à la mise en œuvre des stratégies et des plans d’actions nationaux de conservation et de valorisation de la biodiversité, de gestion durable des ressources naturelles et d’adaptation aux effets du changement climatique. L’UICN-Med en est l’opérateur central.

**DIA
LOGUE
STRAT
ÉGI
QUE**

Renforcement du dialogue stratégique entre l'AFD et les OSC

Depuis le transfert par le gouvernement français à l'AFD de la compétence sur le partenariat avec les OSC françaises et des crédits budgétaires associés (dispositif Initiatives-OSC) en 2009, l'Agence s'est attachée à améliorer son cadre de dialogue avec les OSC, sur les plans institutionnel, sectoriel, ou opérationnel. Elle a progressivement adapté ses procédures et ses outils de financement aux spécificités des OSC pour bénéficier de leurs compétences et leur expertise. En lien avec sa volonté de développer une politique partenariale plus forte (et aussi de renforcer une politique de Responsabilité sociétale des organisations (RSO) plus ambitieuse), les coopérations opérationnelles se sont renforcées en lien avec l'accroissement des financements de l'AFD aux OSC. Le dialogue sectoriel s'est enrichi comme la production

intellectuelle au travers d'études et de capitalisations, et l'organisation conjointe de conférences et séminaires.

UN DIALOGUE INSTITUTIONNEL QUI SE STRUCTURE

Le dialogue stratégique avec les OSC est piloté par la Direction exécutive en charge de la stratégie, des partenariats et de la communication (SPC), à laquelle appartient la Division du Partenariat avec les Organisations de la société civile (DPA/OSC). Il inclut :

- Un dialogue politique de haut niveau porté par la Direction générale lors des rencontres avec Coordination Sud (une ren-

contre annuelle se tient depuis 2007) et des rendez-vous réguliers avec les responsables des principales OSC partenaires de l'AFD (Climat, Education, Sahel, etc.).

- Un dialogue stratégique, conduit par le Directeur exécutif de SPC, comprenant : des rencontres trimestrielles avec Coordination Sud pour discuter de sujets stratégiques et du partenariat avec les OSC, et des rencontres régulières avec les OSC de plaider sur les enjeux du financement du développement à l'international comme en France. Le riche agenda international (financement du développement, ODD, COP 21 et suivantes, One Planet Summit, etc.) a fourni l'occasion de nombreux échanges. C'est dans ce cadre que le nouveau Cadre d'intervention transversal (CIT) « L'AFD partenaire des OSC » a été organisé et structuré, pour permettre sa validation par le Conseil d'administration de l'AFD en février 2018. Ce CIT a donné lieu à plusieurs réunions de dialogue et plusieurs groupes de travail sur une durée d'un peu plus d'une année.

- Un cadre formel de dialogue mis en place dans le cadre de la politique RSO conduite par le Département Stratégie, Prospective et relations institutionnelles (SPR) au sein de SPC, qui définit les exigences de dialogue, de transparence et de redevabilité vis à vis des parties prenantes de l'Agence, notamment des OSC.

Au niveau international, la division DPA/OSC est également membre de l'International Donor Group (IDG), groupe informel d'une vingtaine de bailleurs de fonds bilatéraux en charge du financement de la société civile, qui se réunit une à deux fois par an pour échanger sur les enjeux et les pratiques. La division DPA-OSC est enfin membre du réseau GENE (Global Education Network

Europe), qui réunit les représentants des ministères et administrations européennes en charge de l'éducation au développement. Des rencontres ont également été initiées avec les grands réseaux internationaux d'OSC, comme la plateforme européenne CONCORD, la plateforme internationale des OSC (FIP), appuyée par l'AFD notamment, et la plateforme des ONG américaines Inter-Action.

UN DIALOGUE OPÉRATIONNEL ET TECHNIQUE QUI SE RENFORCE

Depuis plusieurs années, l'Agence s'est engagée, dans le cadre de sa politique RSO, à développer un dialogue avec ses parties prenantes, dont les OSC françaises qui sont de loin les plus représentées, autour de ses cadres stratégiques d'intervention sectoriels et transversaux. En fonction des différentes typologies de cadres d'intervention, des niveaux de maturité des sujets de réflexion et des contextes, ces échanges ont pris la forme soit de discussions bilatérales, soit de réunions collectives impliquant les parties prenantes et les services opérationnels (sectoriels ou géographiques) de l'AFD.

Un dialogue sectoriel s'est également fortement développé entre l'Agence (DPA/OSC, divisions techniques et départements géographiques) et les OSC françaises et internationales, parallèlement à l'augmentation des partenariats financiers. Ce dialogue est particulièrement riche et régulier dans les secteurs où les OSC sont le plus présentes

comme l'eau et assainissement, l'agriculture et la protection de la biodiversité, l'éducation, la formation professionnelle et l'accès à l'emploi, la santé et l'économie sociale et solidaire.

Il se développe également avec les départements géographiques couvrant des zones où les OSC sont également très présentes, comme les pays en crise et plus généralement les Pays les moins avancés (PMA) ainsi que l'Outre-mer.

Ce dialogue, riche de multiples réunions, séminaires et rencontres, est généralement initié par DPA/OSC²² afin de favoriser une meilleure connaissance des interventions menées par chacun, encourager des synergies, et diffuser des bonnes pratiques. De telles réunions se sont tenues en 2017 sur l'eau et l'assainissement, l'environnement et le climat, l'éducation et la formation professionnelle, la santé, la sécurité alimentaire, l'énergie, les zones de crise (Sahel, Equateur post-séisme, Haïti post cyclone Matthew), le développement urbain, etc.

Séminaire : Vaincre les inégalités : quel(s) rôle(s) pour l'AFD et les OSC ?

En novembre 2017, l'AFD et Coopération SUD ont organisé un séminaire conjoint de partage de pratiques et d'idées sur le thème des inégalités. Il a mis en dialogue les directions des opérations (DOE), de la recherche (IRS) et de la stratégie (SPC) de l'AFD et Coopération Sud, Oxfam, le GRET, ATD quart monde, le CCFD Terre solidaire, ainsi que des chercheurs de l'IRD, l'IDDRI, de l'université d'Utrecht et de l'institut Veblen qui ont partagé plusieurs constats : en premier lieu, c'est un sujet nouveau pour les acteurs du développement, AFD comme OSC, qui restait jusqu'à récemment insuffisamment pensé et opérationnalisé. Il y a

encore beaucoup à comprendre, partager, construire et développer sur les inégalités. Pour s'assurer a minima que les projets ne renforcent pas les inégalités, a maxima qu'ils les réduisent, l'AFD et les OSC sont invitées à produire davantage d'analyses contextuelles, mieux connaître les populations touchées et mesurer les effets des projets. Un second constat partagé : la lutte contre les inégalités suppose de réinterroger les modèles de développement promus ces dernières décennies, et de dépasser une approche sectorielle pour agir sur les différents types d'inégalités (de revenu, de patrimoine, de genre, territoriales, d'accès aux services...) de façon holistique. Le témoignage des militantes d'ATD quart monde, bénéficiaires du RSA en France, a rappelé l'importance de s'attaquer aux inégalités de pouvoir, de représentation et de parole, et de ne surtout pas se contenter d'une participation-alibi. Troisième constat : la lutte contre les inégalités impose une alliance des acteurs. AFD et OSC ont des positionnements, échelles territoriales et modes d'interventions complémentaires qui ont tout à gagner à se renforcer mutuellement. Sans oublier bien sûr le monde de la recherche et les Etats eux-mêmes, qui restent les acteurs de premier plan de la réduction des inégalités. Ce séminaire est une belle illustration de la qualité du dialogue entre l'agence et les OSC et de la richesse de ce qu'il peut produire.

Le dialogue se développe également dans le cadre de l'instruction et du suivi des projets OSC financés par DPA/OSC : les divisions sectorielles et les départements géographiques contribuent à leur instruction, en donnant un avis technique ou en participant aux réunions de suivi et aux restitutions d'évaluation de certains projets. L'augmentation des finan-

22. Un dialogue et/ou partenariat stratégique se développe de plus en plus à l'initiative des divisions techniques de l'AFD.

cements de projets OSC sur les crédits de la direction des opérations de l'AFD, de plus en plus amenée à intervenir dans des pays en situation de fragilité, a encore diversifié les occasions de dialogue et permis d'enrichir une connaissance mutuelle.

Loin de voir ce dialogue stratégique sur les projets comme une remise en cause du droit d'initiative, les OSC apprécient au contraire ces échanges qui leur permettent d'améliorer leur projet tout en valorisant leur savoir-faire. Cette culture du dialogue s'est également développée ces dernières années dans les agences AFD du réseau les plus concernées par les projets d'OSC. Ces agences rencontrent régulièrement les OSC et participent aux missions de supervision de DPA/OSC. Dans de nombreux pays, le Service de coopération d'action culturelle (SCAC) et l'agence AFD organisent des réunions annuelles ou biennuelles avec les OSC françaises et leurs partenaires locaux.

L'ENJEU DE LA PRODUCTION INTELLECTUELLE ET DU PARTAGE DES SAVOIRS

L'AFD a développé une production de connaissances au cours des cinq dernières années, portant à la fois sur les projets portés par les OSC, sur les OSC et leurs réseaux et plateformes, ainsi que sur les instruments de financement. Ces études ont été pilotées par DPA/OSC en concertation avec d'autres services de l'AFD (notamment la Division de l'évaluation),

le MEAE, les OSC elles-mêmes et d'autres acteurs (Cités Unies France, Fondation de France, ministères de l'Éducation nationale ou de l'Agriculture, etc.). Cette production intellectuelle variée a permis d'affiner la connaissance par l'AFD des spécificités des OSC, de leurs pratiques et de leur valeur ajoutée, et a permis à chaque fois un dialogue de qualité entre OSC, AFD, ministères, chercheurs et consultants réunis au sein de comités de pilotage.

La liste des principales évaluations, études et séminaires conduits par l'AFD sur la période 2013-2017 est donnée en annexe 6.

Elle inclut :

- des évaluations transversales de projet menées avec la Division évaluation de l'AFD afin de mesurer les effets des projets sur des thématiques ou des géographies données ;
- des études spécifiques portant sur les acteurs OSC, leurs réseaux et leurs interventions, sur les instruments de financement ;
- des séminaires de réflexion.

Les évaluations transversales et les études ont systématiquement donné lieu à de larges restitutions, offrant ainsi un support de réflexion sectorielle et partenariale.

Les OSC organisent également de très nombreux colloques, séminaires, débats, capitalisations sur leurs thématiques d'intervention auxquels l'AFD est souvent associée, voire contribue activement.

Comme le souligne le nouveau CIT/OSC 2018-2023, la production intellectuelle continuera de se développer fortement, au niveau de l'AFD comme des OSC, afin de mieux appréhender les enjeux et les impacts des interventions dans des contextes complexes et évolutifs, de développer une connaissance plus fine des acteurs et des innovations qu'ils portent et de réinterroger régulièrement les modalités de leur soutien.

Accompagner les processus de changement à travers le programme PRISME - F3E

L'AFD soutient depuis 2014 le Programme d'innovations méthodologiques pour planifier, suivre et évaluer les processus de changement (PRISME), porté par le F3E. Ce programme vise à expérimenter des solutions nouvelles pour mieux planifier, suivre et évaluer les processus complexes tels que de renforcement des capacités d'une organisation, de construction d'un réseau, de gouvernance d'un territoire, ou de démarches d'éducation à la citoyenneté. Il est mis en œuvre par une trentaine d'organisations françaises et leurs partenaires dans dix pays (France, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Bénin, Togo, Congo, Burundi, Comores, Madagascar, Haïti). Le F3E les accompagne dans leurs expérimentations et diffuse les pratiques les plus pertinentes auprès des OSC et des collectivités territoriales françaises. Des formations et des publications sont également développées pour permettre de valoriser les résultats du programme.

UNE AMBITION DE TRANSPARENCE ET DE REDEVABILITÉ

Dans le cadre de son plan d'actions RSO 2014-2016, le Groupe AFD s'est engagé à refondre sa politique de transparence, de redevabilité et de dialogue en tenant compte des meilleures pratiques observées dans la sphère internationale et des attentes de ses parties prenantes. Ce chantier, piloté par SPC/SPR, a abouti début 2018 à la

diffusion d'une nouvelle feuille de route. Les OSC, notamment les plates-formes et collectifs de plaidoyer, mènent en effet des campagnes auprès des institutions financières internationales, dont l'AFD, pour que celles-ci renforcent encore davantage la transparence autour de leurs interventions et la prise en compte de leurs préoccupations en matière sociale, environnementale, éthique, de droits de l'homme. L'ensemble des directions du Groupe AFD est impliqué dans ce dialogue avec les OSC, selon des modalités variées, pour des échanges d'information et discussions autour des stratégies et des interventions.

L'enjeu de la transparence

Pour construire une relation de confiance et un dialogue de qualité avec ces acteurs, le groupe AFD s'engage à renforcer la transparence sur ses activités. Le Comité interministériel réuni le 30 novembre 2016 a par ailleurs rappelé cet engagement (axe V) « d'améliorer la transparence et la redevabilité de l'aide française » en demandant notamment à l'AFD de : (i) porter l'adhésion de la France à l'Initiative Internationale pour la Transparence de l'Aide (IITA) ; (ii) héberger sur un site internet commun (<https://opendata.afd.fr/page/accueil/>) les données et informations de suivi des projets d'aide bilatérale de l'Etat et de ses principaux opérateurs, dont l'Agence et le MEAE, selon les standards de l'IITA.

Dans le cadre du plan d'actions du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO), la France a publié un nouveau plan d'action national pour la période 2017-2019 visant à une meilleure transparence des services publics. Dans ce plan d'actions, sur le sujet spécifique de l'aide publique au développement, des actions ont été proposées, dont

certaines recourent les décisions prises dans le cadre du CICID :

- adhésion de l'AFD à IITA, avec une extension progressive de la publication des données bilatérales couvertes ;
- élargissement des données géographiques et d'activités mises en ligne (au-delà des géographies des pays actuellement couverts pour le MEAE) avec un enrichissement des sites de données publiques ;
- poursuite de la centralisation des informations publiques relatives aux projets d'aide au développement sur une plateforme unique gérée par l'AFD, rassemblant ainsi les projets des principaux ministères (intégration des données MEAE au portail opendata de l'AFD déjà effective depuis juin 2017) ;
- publication des données d'impact et/ou de résultat sur projets (AFD).

Vers une redevabilité accrue

Dans la mesure où toute opération de développement est susceptible de porter atteinte aux populations, le groupe AFD s'assure de l'engagement de ses contreparties à atténuer ces risques et impacts. A cet effet, en 2017, l'AFD a lancé son dispositif de gestion des réclamations environnementales et sociales. Le Directeur général de l'AFD a officialisé le lancement du dispositif en avril 2017, par la signature d'une note d'information destinée à l'ensemble des partenaires de l'AFD et largement diffusée dans le réseau. Le 6 juin 2017, l'AFD est devenue membre du réseau IAMnet, après approbation unanime de ses membres. IAMnet est un réseau de coopération et d'échange entre les mécanismes de gestion des plaintes des différents bailleurs. L'AFD a décidé de rejoindre ce réseau afin de présenter à la communauté des bailleurs son propre dispositif et de bénéficier de l'expé-

rience acquise par les autres bailleurs dans ce domaine.

En conclusion, le dialogue conduit par l'AFD avec les OSC depuis 2012 s'est considérablement développé et élargi, au-delà de celui mené par la Division des partenariats avec les Organisations de la Société Civile (DPA/OSC) en lien avec le MEAE. Une fonction de dialogue avec les ONG a notamment été créée au sein du département de la stratégie, de la prospective et des relations institutionnelles (SPR), pour améliorer, en lien étroit avec la direction des opérations, la prise en compte des préoccupations de ces acteurs dans nos stratégies et interventions. Cette évolution a permis de consolider le dialogue entre l'Agence et les OSC françaises, sur des bases d'échange et d'écoute, de respect, et de recherche de visions communes sur les enjeux de développement.

ANN EXE S

ANNEXE 1 : DÉTAILS DU BILAN D'ACTIVITÉS DU DISPOSITIF INITIATIVES-OSC DE 2013 À 2017

ÉVOLUTION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT, DE LEUR CONSOMMATION ET DE LEUR UTILISATION

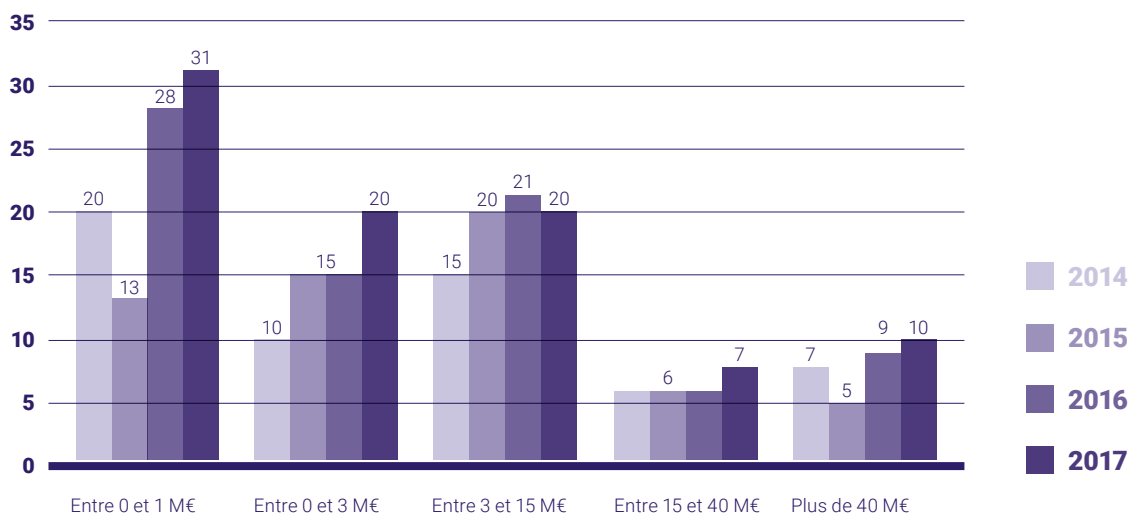
	2013	2014	2015	2016	2017
Enveloppe allouée : autorisations d'engagement (AE) en M€	49,06	58,04	64,67	72,03	75,83
Augmentation des (AE) en %	+16,9%	+18,3%	+11,4%	+11,3%	+5,3%
Report AE année N-1	0,03	0,14	0,15	0,09	0,45
Enveloppe disponible	49,09	58,18	64,82	72,12	76,28
Consommation finale	48,95	58,03	64,73	71,67	70,85
dont financement de projets	48,72	57,78	64,63	71,50	70,61
dont financement d'études	0,13	0,25	0,10	0,17	0,24
Solde AE à reporter N+1	0,14	0,15	0,09	0,45	5,43

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PROJETS REPORTÉS SUR L'ANNÉE SUIVANTE, REÇUS, DÉCLARÉS ÉLIGIBLES ET INÉLIGIBLES PAR LA DIVISION OSC, FINANCÉS ET REFUSÉS PAR LE COMITÉ ONG

		2013	2014	2015	2016	2017	Total
Nombre de projets reportés N-1	(a)	48	46	45	67	30	236
Nombre de projets reçus/attendus	(b)	105	110	118	119	164	616
Nombre de projets à traiter	(c)=(a)+(b)	153	156	163	186	194	852
Nombre de projets retirés par l'OSC	(d)	7	4	3	30	28	72
Nombre de projets présélectionnés²³	(e)	114	90	108	123	134	569
Nombre de projets non présélectionnés	(f)	22	21	17	24	14	98
Nombre de projets octroyés (dont études)	(g)	73	81	72	98	119	443
Nombre de projets refusés	(h)	5	5	4	4	3	21
Nombre de projets reportés N+1	(i) = (c)-(d)-(f)-(g)-(h)	46	45	67	30	30	218
% de projets octroyés/projets traités	(j) = (g) / [(c)-(d)-(i)]	73%	76%	77%	78%	88%	79%

23. Les causes de non présélection sont : (i) la non-conformité de la demande; (ii) la faible capacité de mise en œuvre de l'OSC demandeuse; et (iii) la nature du projet qui ne répond pas aux exigences de renforcement de capacités d'acteurs locaux. Les causes de non sélection tiennent à la qualité moyenne du projet et/ou son manque de maturité

RÉPARTITION DES OSC FINANÇÉES PAR TAILLE BUDGÉTAIRE (EN NOMBRE D'OSC)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PROJETS COFINANÇÉS, DU MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS ET DES MONTANTS DES BUDGETS DES PROJETS, DU MONTANT MOYEN DES PROJETS ET DE LEUR COFINANCEMENT

	2013	2014	2015	2016	2017	Total cumulé	Moyenne annuelle 2013-2017
Nombre de projets (hors études) cofinancés	73	81	71	96	117	438	87,6
Montant total des subventions (M€)	49	58	65	72	71	315	63,0
Montant total des projets cofinancés (M€)	108	119	136	147	155	665	133
Montant moyen des projets cofinancés (M€)	1,5	1,5	1,9	1,5	1,3		1,5
Montant moyen des cofinancements (M€)	0,667	0,713	0,910	0,745	0,604		0,73
Taux moyen de cofinancement	45%	49%	48%	49%	46%		47%

OSC PRIMO-ACCÉDANTES SOUTENUES ENTRE 2013 ET 2017

2013	Primo accédantes	Subventions (en €)
1	Association La Voute Nubienne	680 000
2	ACIM	625 000
3	ADIE International	609 448
4	AFRAT	599 000
5	Asie Tana Inter Alde	450 000
6	Développement Sans Frontières	386 289
7	Ingénieurs Sans Frontières	335 000
8	Puits Du Désert	289 000
9	Peuples Solidaires	246 482
10	Ates	245 858
11	Réseau Euromed France	237 740
12	Force Ouvrière	236 000
13	SIPAR	192 467
	Total	5 132 284
	% du total des engagements	10,53%

2014	Primo accédantes	Subventions (en €)
1	WWF France	800 000
2	Coalition internationale Sida	755 484
3	Fédération Internationalz des Droits de l'Homme - FIDH	650 000
4	Comité de Coopération Laos	450 000
5	Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme	316 994
6	ICD Afrique	221 630
7	Solidarité	230 000
8	Collectif Haïti de France	126 000
	Total	3 550 108
	% du total des engagements	6%

2015	Primo accédantes	Subventions (en €)
1	PAMIGA	1 000 000
2	SOLTHIS	743 994
3	Forum Réfugiés COSI	694 622
4	Fondation Énergies pour le Monde - FONDEM	550 425
5	Man and Nature	541 658
6	ASMAE - Les amis de Sœur Emmanuelle	325 115
7	IRAM	153 465
	Total	4 009 279
	% du total des engagements	6%

OSC PRIMO-ACCÉDANTES SOUTENUES ENTRE 2013 ET 2017

2016	Primo accédantes	Subventions (en €)
1	SOS Sahel International	500 000
2	Échanges avec Dogondoutchi	360 000
3	Fondation Nicolas Hulot	500 000
4	GEVALOR	400 000
5	Haiti Futur	500 000
6	Fondation France Libertés	298 000
7	Tetraktys	300 000
8	Transparency International	360 000
9	Agir pour le Cambodge	500 000
10	Fondation Abbé Pierre	450 000
11	OPALS	500 000
12	SOS Villages d'Enfants	500 000
13	Action de Solidarité International	500 000
14	Terre et Humanisme	500 000
15	PL4Y International - Sports Sans Frontière	403 500
16	Caméléon	500 000
17	Ordre de Malte	360 000
	Total	7 431 500
	% du total des engagements	10,40%

2017	Primo accédantes	Subventions (en €)
1	ALIMA	500 000
2	AMREF	500 000
3	Life Project 4 Youth - LP4Y	500 000
4	NOE CONSERVATION	500 000
5	Scouts et Guides de France	500 000
6	Solidarité Sida	500 000
7	Fondation IGF	478 979
8	Initiative France	460 000
9	Fonds Solidarité Sida Afrique	450 000
10	Habitat Cité	450 000
11	Etc Terra	400 000
12	Kurioz	315 000
13	Culture et Développement	350 000
14	Oxfam France	322 504
15	Guinée 44	500 000
16	IDO	250 000
17	FINANSOL	300 000
18	Électriciens Sans Frontières	175 000
19	Grandir Dignement	140 000
	Total	7 591 483
	% du total des engagements	10,70%

ANNEXE 2 : PRINCIPALES OSC COFINANÇÉES PAR ORDRE D'IMPORTANCE

**EN 2017, LES 15 OSC LES PLUS COFINANÇÉES EN 2017
MOBILISENT 49 % DES ENGAGEMENTS TOTAUX.**

OSC	Montant subvention en €	Nombre de projets	Budget annuel de l'OSC	Année de référence du budget
Sidaction	4 000 000	1	16 812 679	2015
Entrepreneurs du Monde - EDM	3 615 000	3	3 885 302	2016
Inter Aide	3 504 620	3	6 167 691	2016
Coordination SUD	2 943 314	1	1 945 565	2015
GRET	2 894 994	3	28 563 335	2015
Médecins du Monde - MDM	2 800 000	2	97 024 107	2016
Fédération Handicap International	2 585 000	2	126 925 000	2016
Comité National Solidarité Laïque - CNSL	2 096 542	2	5 226 394	2015
Secours catholique	1 793 761	3	137 688 284	2016
SOS SAHEL International	1 708 000	3	8 002 866	2016
Eau Vive	1 661 652	1	6 514 424	2016
Fondation d'Auteuil	1 551 722	3	344 214 000	2016
ESSOR	1 300 000	1	3 963 022	2016
CARE France	1 214 544	2	35 822 000	2016
Planète Enfants & Développement	1 155 800	3	1 833 310	2016

**ENTRE 2013 ET 2017, LES 15 OSC LES PLUS COFINANCÉES SUR LA PÉRIODE 2013-2017
REPRÉSENTENT 41 % DES ENGAGEMENTS TOTAUX.**

	cumul 2013-2017 en euros	moyenne/an en euros
Fédération Handicap International**	15 125 913	3 025 183
Comité français de Solidarité Internationale - CFSI*	11 271 830	2 254 366
Inter Aide	10 521 918	2 104 384
Médecins du Monde - MDM	10 200 000	2 040 000
Coordination Sud	8 888 818	1 777 764
Comité National Solidarité Laïque - CNSL*	8 839 438	1 767 888
Institut Européen de Coopération et de Développement – IECD	8 278 000	1 655 600
Sidaction	7 857 539	1 571 508
Agronomes et Vétérinaires sans Frontières – AVSF	7 067 896	1 413 579
GRET	7 034 588	1 406 918
Entrepreneurs du Monde - EDM	6 730 000	1 346 000
Secours Catholique	6 664 762	1 332 952
Aide et Action*	6 651 506	1 330 301
Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement – CCFD	6 587 628	1 317 526
Action contre la Faim - ACF	6 378 000	1 275 600

* OSC ayant été chef de file de programmes concertés pluri acteurs (PCPA)

** dont projets mines

ANNEXE 3 : VENTILATION DES PROJETS DE TERRAIN PAR GÉOGRAPHIE, INSTRUMENT ET SECTEUR

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PROJETS COFINANCÉS SUR LA PÉRIODE 2013-2017

Répartition géographique des projets de terrain en %	Cible	2013	2014	2015	2016	2017	Moyenne 2013-2017
Projets de terrain	80%	75%	82%	87%	73%	86%	81%
Afrique	60%	58%	61%	74%	59%	58%	62%
Méditerranée	20%	27%	14%	8%	18%	11%	16%
Asie	20%	6%	12%	12%	14%	14%	11%
Amérique latine / Caraïbes	20%	9%	13%	6%	9%	17%	11%
Projets d'intérêt général	20%	25%	18%	13%	27%	14%	19%

PAYS D'INTERVENTION POUR LES PROJETS DE TERRAIN PAR ORDRE D'IMPORTANCE – 2016 ET 2017

Pays les plus soutenus	Financements cumulés 2016	Pays les plus soutenus	Financements cumulés 2017
Madagascar	3 904 999	Haiti	7 974 851
Mali	3 393 581	Burkina Faso	4 360 742
Sénégal	3 209 240	Maroc	3 246 013
Algérie (dont PCPA)	3 025 000	Sénégal	2 959 142
Tunisie (dont PCPA)	2 888 649	Madagascar	2 716 189
Cambodge	2 793 957	Côte d'Ivoire	2 564 533
Burkina Faso	2 752 320	Mali	2 291 151
Congo Brazzaville	2 274 031	Mozambique	1 824 235
Haïti	2 188 213	Togo	1 709 481
Niger	1 906 047	Guinée	1 690 542

VENTILATION DES PROJETS DE TERRAIN PAR INSTRUMENTS (2013-2017)

	2013		2014		2015		2016		2017		Total 2013-2017
	Nb octrois	M€	Nb octrois	M€	Nb octrois	M€	Nb octrois	M€	Nb octrois	M€	M€
PCPA	3	4,7	2	2,8	1	3,3	2	4,9	0	0,0	15,6
CP	4	8,9	13	21,0	13	27,3	9	16,1	8	14,1	87,5
Total programmes	7	13,6	15	23,8	14	30,6	11	21,0	8	14,1	103,1
Projets de terrain classiques	48	23,2	43	23,5	45	26,0	65	31,1	93	46,9	150,7
Total terrain	55	36,8	58	47,3	59	56,6	76	52,1	101	61,0	253,8

VENTILATION DES PROJETS DE TERRAIN PAR SECTEUR (2013-2017)

secteurs	2013	2014	2015	2016	2017	Moyenne 2013-2017
Intérêt général (EAD et SMA)	25%	18%	13%	27%	14%	19%
Santé, VIH	15%	22%	14%	10%	18%	16%
Agriculture	17%	8%	20%	17%	17%	16%
Droits de l'Homme, gouvernance	19%	23%	20%	21%	14%	19%
Education	3%	14%	13%	9%	12%	10%
Développement économique	7%	3%	10%	4%	9%	7%
Eau, assainissement	8%	9%	1%	3%	8%	6%
Environnement, ressources naturelles, climat	4%	3%	9%	5%	8%	6%
Post-crise multi secteurs				4%		1%
Infrastructures, développement urbain	3%	0%	0%	0%	0%	0%

ATTEINTE DES OMD (2012-2015)

OMD	2012	2013	2014	2015	Moyenne 2013-2017
Atteinte globale des OMD	70%	53%	55%	72%	63%
OMD n°1 : Eliminer l'extrême pauvreté et la faim	57%	49%	23%	45%	44%
OMD n°2 : Education primaire pour tous	12%	2%	19%	12%	11%
OMD n°3 : Egalité des sexes	1%	3%	4%	1%	2%
OMD n°4 : Réduire la mortalité infantile	9%	3%	3%	5%	5%
OMD n°5 : Améliorer la santé maternelle	11%	19%	11%	6%	12%
OMD n°6 : Combattre le VIH, le paludisme et autres maladies	6%	18%	20%	9%	13%
OMD n°7 : Préserver l'environnement	4%	6%	16%	17%	11%
OMD n°8 : Partenariat mondial pour le développement	0%	0%	4%	5%	2%
Total	100%	100%	100%	100%	

**ATTEINTE DES ODD (2012-2015) EN % DU MONTANT DES FINANCEMENTS
ACCORDÉS À DES PROJETS PARTICIPANT À LA RÉALISATION DES ODD**

ODD	2016	2017
ODD n°1 : Pauvreté	7 %	2 %
ODD n°2: Faim, agriculture, nutrition, sécurité alimentaire	23 %	17 %
ODD n°3: Santé	9 %	20 %
ODD n°4: Education, Formation professionnelle	20 %	17 %
ODD n°6: Eau, assainissement	4 %	9 %
ODD n°7: Energie	2 %	4 %
ODD n°8: Emploi, croissance économique, lutte contre l'exclusion	7 %	11 %
ODD n°10: Inégalités	2 %	7 %
ODD n°13: Changement climatique	3 %	2 %
ODD n°15: Biodiversité (sols, forêts, écosystèmes, désertification)	1 %	4 %
ODD n°16: Justice et paix	11 %	4 %
ODD n°17: Partenariat mondial	6 %	2 %

(seuls sont mentionnés les pourcentages significatifs)

ÉVOLUTION DES PROJETS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL SUR LA PÉRIODE 2013-2017

	2013	2014	2015	2016	2017	Total	Moyenne 2013-2017
Intérêt général (M€) hors études	12,2	10,5	8,0	19,2	9,5	59,4	11,8
dont SMA (M€)	9,1	7	4,9	14,9	5,6	41,5	8,3
dont EAD (M€)	3,1	3,5	3,1	4,3	3,9	17,9	3,5
cible (%)	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %		20 %
réalisé (%)	25 %	18 %	13 %	27 %	14 %		19 %

ANNEXE 4 : TABLEAU DE SUIVI DES OBJECTIFS (CIBLES INDICATIVES)

NATURE DES PROJETS		OBJECTIF INDICATIF	2013		2014	
Traitement annuel						
			Montant	%	Montant	%
Projets terrain dont :	80%		36 783 871	75	47 315 068	82
Afrique subsaharienne	60%		21 439 858	58	29 070 440	61
Méditerranée	20%		9 987 503	27	6 756 401	14
Asie-Amérique latine	20%		5 356 510	15	11 488 228	24
Europe						
Projets IG dont :	20%		12 176 104	25	10 721 636	18
EAD			3 137 600	6	3 516 831	6
SMA			8 898 519	18	6 954 805	12
Étude			139 985	0	250 000	0
Total général	100%		48 959 975	100	58 036 704	100
Autres indicateurs						
OMD > 50% projets terrain	> 5%		19 293 565	52	27 851 636	59
PCPA/CP < 50% projet terrain	50%		13 585 638	37	23 853 057	41

2015		2016		2017		MOYENNE 2013-2017	
Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
56 570 192	82	52 191 783	82	61 033 734	86	50 778 930	81
42 076 582	61	30 635 846	61	35 127 857	58	31 670 117	62
4 024 607	14	9 452 581	14	6 680 310	11	7 380 280	15
10 089 787	24	12 103 356	24	19 225 567	31	11 652 690	23
379 216							
8 166 965	18	19 478 519	18	9 822 512	14	12 073 147	19
3 103 846	6	4 346 000	6	3 939 198	6	3 608 695	6
4 963 119	12	14 967 124	12	5 643 314	8	8 285 376	13
100 000	0	165 395	0	240 000	0	179 076	0
64 737 157	100	71 670 302	100	70 856 246	100	62 852 077	100
40 964 297	72						
30 590 324	47	21 006 503	29	14 121 272	20	20 631 359	33

ANNEXE 5 : EVOLUTION DES APCC DE 2013 À 2017

ANNÉE	ONG sélectionnées	Titre du projet	Pays	Montant final de la subvention	Durée prévue du projet
2017	IRAM (Institut de recherches et d'application des méthodes de développement)	Mise en œuvre du volet microfinance du Programme de relance économique et d'automatisation des acteurs économiques centrafricains	RCA	2 990 654	
			Total 2017	2 990 654	
2016	ACTED (2 M€), Action contre la Faim (2 M€), Croix Rouge française (3 M€), Terre des Hommes (3 M€).	Réfugiés syriens et communautés hôtes	Liban/ Jordanie/ Kurdistan irakien	10 500 000	36 mois
	ACF	Composante social du projet d'amélioration de l'accès à l'eau dans le gouvernorat d'Irbid (Jordanie)	Jordanie	10 000 000	36 mois
	ACF/CARE/Groupe URD	Lac Tchad – RESILAC	Multipays	35 000 000	48 mois
			Total 2016	55 500 000	
2015	Première Urgence Internationale (3M€), Arcenciel (1 M€), Amel (1 M€)	Réfugiés syriens et communautés hôtes	Liban/Jordanie/ Kurdistan irakien	5 000 000	18 à 24 mois
	ACTED/Oxfam/DRC	Projet de reconstruction économique et sociale en milieu urbain phase 1	RCA	4 500 000	18 mois
			Total 2015	9 500 000	
2014	Croix-Rouge Française (en consortium avec Triangle Génération Humanitaire)	FACNUT - Facilité ONG nutrition: Renforcement des acteurs de santé et amélioration de la sécurité alimentaire pour réduire la mortalité maternelle et infantile	RCA	2 500 000	18 mois
			Total 2014	2 500 000	
2013	Handicap International et Médecins du Monde Belgique	Facilité ONG Santé: Amélioration de l'état de santé de la population malienne, en particulier maternelle et infantile	Mali	8 000 000	
	ASMAE, Arcenciel, CRF, CCFD, PU-AMI	Facilité ONG d'appui aux populations hôtes des réfugiés syriens	Liban/ Jordanie	4 000 000	18 à 36 mois
	Médecins du Monde	PASMI - Projet d'appui à la santé maternelle et infantile	Madagascar	4 000 000	
			Total 2013	4 000 000	

ANNEXE 6 : BILAN DE LA PRODUCTION DE CONNAISSANCE SUR LES OSC

Evaluations transversales

- Capitalisation des PCPA (Programme concerté pluri acteurs) (en cours 2018)
- Etude transversale des projets Droits de l'Homme soutenus entre 2008/2012 « Comment contribuer au renforcement des Droits de l'Homme », réalisée avec ERS/EVA (2016)
- Evaluation du financement des ONG en Haïti, à la suite du séisme, étude réalisée avec la Fondation de France, en collaboration avec ERS/EVA (2015)
- Evaluation stratégique de projets ONG dans le domaine de la santé au Mali, Burkina Faso et Cambodge, réalisée avec ERS/EVA (2014)
- Evaluation de l'instrument de financement convention-programme (2013)
- Evaluation des projets des ONG en Palestine, réalisée avec ERS/EVA (2013)
- Evaluation des activités de Coordination Sud de 2006 à 2012 (2013)
- Méta évaluation sur l'instrument PCPA (Programme concerté pluri acteurs) (2012)

Etudes

- Etude réalisée sur l'appui des OSC aux organisations paysannes (2016)
- Cartographie des plates-formes et collectifs d'OSC françaises (2014)
- Etude sur « Les effets du Programme concerté pluri-acteurs PCPA- Maroc » et film (2015)
- Etude « Argent/ASI – exercices 2006 à 2011 », avec Coordination Sud et le MAEDI (2015)
- Etude « Argent/ASI – exercices 2012 à 2016 », avec Coordination Sud et le MAEDI (encours 2018)
- Etude sur la société civile en territoire d'Outre-mer avec la Guyane (2013)
- Cartographie des projets d'éducation au développement (2012)
- Etude sur le genre dans les projets OSC (2017)
- Observatoire des sociétés civiles au Maghreb (en cours)
- Etude sur la jeunesse dans les projets OSC (2017/2018)
- Evaluation des performances, résultats et impacts des OSC en matière d'agro écologie (2017/2018)

Séminaires de réflexion/débat

- Séminaire sur les inégalités, en partenariat avec Coordination SUD (2017)
- Séminaire sur le Développement urbain, en partenariat avec Coordination SUD (2016)
- ID4D sur « les jeunes en Afrique: peut-on répondre à leurs attentes » (2014)
- Séminaire co-organisé avec le F3E sur « la mesure du changement social et film (2014)
- Séminaire co-organisé avec le F3E sur « L'évaluation en évolution : pratiques et enjeux de l'évaluation dans le contexte de l'efficacité du développement » (2012)
- Séminaire sur les enfants des rues, en partenariat avec le Samu social et la Fondation Air France, et réalisation d'un document de capitalisation intitulé « Les enfants des rues : de la prise en charge individuelle à la mise en place de politiques sociales »
- Réalisation d'un document de capitalisation intitulé « Le partenariat avec les sociétés civiles pour le développement », en partenariat avec le CCFD.

ANNEXE 7 : TABLEAU DES PROJETS FINANCÉS EN 2017

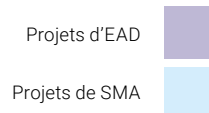
ONG	Catégorie: Pays, MP, SMA, EAD, Etude	Zone géo- phique	Intitulé du projet	Durée en année	Montant projet (€)	Montant subvention (€)	Taux de cofinan- cement	Outils (CP, PCPA)	Secteur
ACIM - Agence pour la Coopération Internationale et le développement Local en Méditerranée	MP	MED	ESAM 2 – Entrepreneurat solidaire au Maghreb - Professionnalisation à la création et au développement de très petites entreprises au Maghreb - Phase 2 (Maroc Tunisie)	3	1 451 142 €	700 000 €	48,2%		secteur productif
ACTED	Birmanie	ASI	Renforcement des capacités du salariat de l'Etat de l'Arakan afin de faciliter son développement professionnel et d'augmenter ses opportunités de subsistance - Birmanie - Phase 1	2	726 058 €	363 029 €	50,0%		secteur productif
ACTION CONTRE LA FAIM	Cam- bodge	ASI	Résilience nutritionnelle: une approche multisectorielle pilote pour une solution pérenne contre la sous-nutrition (Cambodge)	3	887 886 €	360 000 €	40,5%		agriculture et sécurité alimentaire
ACTION CONTRE LA FAIM	Côte d'Ivoire	AFR	Renforcement de l'organisation et du fonctionnement de douze établissements sanitaires urbains de premier niveau à base communautaire dans le district autonome d'Abidjan conformément à leurs missions dévolues par le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) - Côte d'Ivoire	2	1 200 000 €	600 000 €	50,0%		santé et lutte contre le SIDA
ADER-RIED	MP	AFR	Projet d'Appui au développement de l'entrepreneuriat coopératif agricole au Bénin et au Sénégal - Phase 1	3	889 837 €	423 042 €	47,5%		agriculture et sécurité alimentaire
AEDH	MP	AFR	Développer et Favoriser les Initiatives des organisations de défense des droits humains en Afrique centrale (Phase 2) – Burundi, Cameroun, Gabon, République centrafricaine, RDC - Phase 2	3	759 668 €	379 833 €	50,0%		gouvernance, droits de l'Homme
AFRANE - AMITIE FRANCO AFGHANE	Afgha- nistan	ASI	Soutien au système scolaire afghan et à des écoles de cinq provinces - Phase 3 – Afghanistan	3	1 770 000 €	885 000 €	50,0%		éducation
AFRAT- Association pour la Formation des Ruraux aux Activités du Tourisme	Sénégal	AFR	Fleuve Sénégal: les Chemins des savoirs - Sénégal - Phase 1	3	1 000 000 €	500 000 €	50,0%		secteur productif
AGRISUD INTERNATIONAL	Maroc	MED	Amélioration des performances du secteur agricole dans la Province de Ouarzazate, Royaume du Maroc.	3	640 638 €	320 319 €	50,0%		agriculture et sécurité alimentaire
AGRISUD INTERNATIONAL	Vietnam	ASI	Renforcement et diversification des activités agricoles pour les minorités ethniques vivant dans et autour du Parc National de Hoang Lien - Province de Lao Cai, Vietnam	3	630 136 €	315 000 €	50,0%		agriculture et sécurité alimentaire

ONG	Catégorie: Pays, MP, SMA, EAD, Etude	Zone géographique	Intitulé du projet	Durée en année	Montant projet (€)	Montant subvention (€)	Taux de cofinancement	Outils (CP, PCPA)	Secteur
ALIMA	Tchad	AFR	Ecole de formation des professionnels de santé tchadiens à la prise en charge de la MAS, N'Djamena – Tchad	3	1 053 496 €	500 000 €	47,5%		santé et lutte contre le SIDA
ALIMA	Soudan du Sud	AFR	Améliorer la résilience des populations vulnérables et des acteurs de santé locaux publics et privés (SMOH et AFOD) face à la malnutrition aiguë dans le comté de Raja, Etat du Lol, République du Soudan du Sud	2	1 000 000 €	500 000 €	50,0%		santé et lutte contre le SIDA
AMREF	Sénégal	AFR	PRECIS - Programme de Renforcement des Capacités des Infirmiers et des Sages-femmes, à travers un dispositif de formation à distance afin de les remettre à niveau au curriculum implémenté avant 2009 au Sénégal	3	1 030 032 €	500 000 €	48,5%		santé et lutte contre le SIDA
APDRA	Libéria	AFR	Appui au développement de la pisciculture durable au Nord Libéria (ADP-Libéria)	3	530 607 €	265 000 €	49,9%		agriculture et sécurité alimentaire
ASMAE - Association Sœur Emmanuelle	Madagascar	AFR	Promotion de l'éducation des enfants vulnérables exclus du système d'enseignement formel à Antananarivo (Madagascar)	3	589 937 €	294 969 €	50,0%		éducation
ASSOCIATION LA VOUTE NUBIENNE	MP	AFR	Construire autrement avec les acteurs locaux : pour des bâtiments bas-carbone adaptés et une économie verte au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal - Phase 2	3	2 119 481 €	815 000 €	38,5%		environnement et ressources naturelles
ATD QUART MONDE	Haïti	ALC	Renforcer une dynamique communautaire qui atteigne les plus vulnérables par des actions d'éducation et de protection sociale en Haïti	3	916 705 €	450 000 €	49,1%		éducation
ATES (Asso pour le tourisme équitable et solidaire)	SMA	IG	Du collectif à la plateforme : structurer la filière du tourisme équitable et solidaire et renforcer sa visibilité - Phase 2	3	500 000 €	285 000 €	57,0%		intérêt général
ATIA	Inde	ASI	Favoriser l'insertion sociale des familles vulnérables des bidonvilles en Inde par un accompagnement psychosocial à domicile en Inde	3	970 000 €	485 000 €	50,0%		gouvernance, droits de l'Homme
AVSF	Equateur	ALC	Projet de réhabilitation Post-Séisme et développement des investissements des producteurs paysans de cacao des cantons Muisne, Atacames et Quinindé, regroupés au sein de l'organisation FONMSOEM (Equateur)	2,4	1 075 793 €	537 896 €	50,0%		agriculture et sécurité alimentaire
AVSF	Etude	IG	Restitution d'une étude sur l'évaluation des performances, des effets et de l'impact des pratiques agro écologiques	1	40 000 €	40 000 €	100,0%		intérêt général

ONG	Catégorie: Pays, MP, SMA, EAD, Etude	Zone géo- phique	Intitulé du projet	Durée en année	Montant projet (€)	Montant subvention (€)	Taux de cofinan- cement	Outils (CP, PCPA)	Secteur
AVSF	Laos	ASI	PROPRE – Projet de Renforcement et d'Orientation d'une Production maraîchère Rentable et Ecologiquement propre à Luang Prabang, Laos	3	360 000 €	180 000 €	50,0%		agriculture et sécurité alimentaire
BATIK INTERNATIONAL	Vietnam	ASI	Phu Nu 2 - Amélioration des conditions de vie et de travail des femmes ouvrières migrantes par l'empowerment et le droit Vietnam - Phase 2	3	638 054 €	264 000 €	41,4%		secteur productif
CARE France	Cameroun	AFR	Résilience des Femmes et des Jeunes dans le Septentrion Camerounais face aux aléas climatiques et insécurité alimentaire induite (Cameroun)	2	805 291 €	400 000 €	49,7%		agriculture et sécurité alimentaire
CARE France	Haïti	ALC	PARTENARIAT POUR L'APPRENTISSAGE – Gouvernance et gestion de proximité – Haïti	3	1 629 091 €	814 544 €	50,0%		éducation
CARI	MP	MPE	Programme d'actions concertées des oasis au Sahara (PACO4) - Maghreb (Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie) - Afrique Subsaharienne (Tchad, Niger) - Phase 3	3	1 290 810 €	600 000 €	46,5%		agriculture et sécurité alimentaire
CCFD	Haïti	ALC	Soutien aux économies vulnérables de la commune de Gros Morne, par le renforcement de la production et de la commercialisation de la mangue, variété Madame Francisque – Phase 2 – Haïti	3	1 126 986 €	563 493 €	50,0%		agriculture et sécurité alimentaire
CCL - Comité de Coopération avec le Laos	Laos	ASI	Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle des populations ethniques vulnérables de Phongsaly et Luang Namtha (Laos)	3	1 120 290 €	500 000 €	44,6%		agriculture et sécurité alimentaire
CNSL - Solidarité Laïque	Haïti	ALC	Projet de réhabilitation et soutien aux écoles endommagées par l'ouragan Matthew dans le Grand Sud haïtien	2	3 493 672 €	1 746 836 €	50,0%		éducation
CNSL - Solidarité Laïque	Colombie	ALC	Soutien à la participation citoyenne dans le contexte post-accords de paix en Colombie (consortium)	2,5	699 412 €	349 706 €	50,0%		gouvernance, droits de l'Homme
Coordination SUD	SMA	IG	Appui aux missions de Coordination SUD pour le renforcement des capacités d'analyse, d'actions et de plaidoyer des ONG françaises 2017-2019	3	4 905 523 €	2 943 314 €	60,0%		intérêt général
Culture et Développement	Côte d'Ivoire	AFR	Libérer le potentiel de la Jeunesse, des femmes et des habitants de Yopougon par leur créativité - Côte d'Ivoire	3	670 900 €	350 000 €	52,2%		éducation

ONG	Catégorie: Pays, MP, SMA, EAD, Etude	Zone géographique	Intitulé du projet	Durée en année	Montant projet (€)	Montant subvention (€)	Taux de cofinancement	Outils (CP, PCPA)	Secteur
Douleurs sans frontières	Mozambique	AFR	Amélioration de la prise en charge de la douleur, des soins palliatifs et l'accès à des soins de qualité pour les populations isolées de la province de Gaza par le renforcement des capacités des acteurs de santé de la société civile et le développement des SADIs (Mozambique) - PHASE 3	3	940 000 €	470 000 €	50,0%		santé et lutte contre le SIDA
Eau Vive	MP	AFR	Convention programme. Renforcer la gouvernance des territoires, l'accès aux services de l'eau, de l'assainissement et la gestion de l'environnement dans 5 pays d'Afrique subsaharienne (Burkina Faso – Mali – Niger – Sénégal - Togo) phase 2	3	2 769 421 €	1 661 652 €	60,0%	CP	eau et assainissement
ECPAT France	Maroc	MED	Projet d'Alliance contre l'exploitation sexuelle des enfants au Maroc, notamment dans le cadre des voyages et du tourisme - Phase 1 – Maroc	2,5	459 006 €	229 503 €	50,0%		gouvernance, droits de l'Homme
ECPM	MP	MED	Avancer par étape vers l'abolition de la peine de mort au Maghreb (Maroc, Tunisie, Algérie, Mauritanie) - Phase 2	3	787 395 €	272 000 €	34,5%		gouvernance, droits de l'Homme
ECPM	EAD	IG	Eduquer aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort (phase 2)	3	559 175 €	267 431 €	47,8%		intérêt général
EDM	MP	MPE	Convention programme. Promouvoir l'accès à une énergie moderne, propre et économique pour les plus démunis par le développement de réseaux de distribution micro franchisés et de services financiers adaptés – Phase 2 - Burkina Faso - Cambodge - Haïti – Philippines – Togo	3	2 105 974 €	900 000 €	42,7%	CP	environnement et ressources naturelles
EDM	MP	MPE	Convention programme. Création de Très Petites Entreprises (TPE) et accès à l'emploi durable grâce à des formations qualifiantes et un accompagnement auprès de personnes vulnérables issues de zones sensibles (Burkina Faso - Haïti - Sénégal - Togo)	3	1 927 675 €	900 000 €	46,7%	CP	secteur productif
EDM	MP	MPE	Promouvoir l'émergence de programmes de microfinance sociale pérennes dédiés aux populations les plus démunies dans les pays en développement - (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Philippines, Sénégal, Sierra Leone) - Phase 1	3	4 486 135 €	1 815 000 €	40,5%		secteur productif
EDUCASOL	EAD	IG	O.P.E.I.R.A - Observer, promouvoir, expérimenter et impulser en rassemblant les acteurs de l'ECSI Renforcer et promouvoir la visibilité et l'accessibilité d'une ECSI innovante et porteuse de changements dans la société, par la mise en place d'un observatoire, d'un laboratoire et d'un Think tank	3	1 047 242 €	590 838 €	56,4%		intérêt général

ONG	Catégorie: Pays, MP, SMA, EAD, Etude	Zone géographique	Intitulé du projet	Durée en année	Montant projet (€)	Montant subvention (€)	Taux de cofinancement	Outils (CP, PCPA)	Secteur
Electriciens sans Frontières	MP	AFR	Appui à la diffusion de pratiques et techniques de pompage solaire au Burkina Faso, Togo et Bénin - Phase 1	3	350 000 €	175 000 €	50,0%		environnement et ressources naturelles
EQUILIBRES ET POPULATIONS	MP	AFR	Protéger les Prochaines Générations: un projet holistique et intégré de mobilisation en faveur de l'abandon durable des mutilations sexuelles féminines au Mali et au Burkina Faso	3	1 238 555 €	619 276 €	50,0%		santé et lutte contre le SIDA
ERNST & YOUNG	Etude	IG	Campagne audits aléatoires 2 ans	1	200 000 €	200 000 €	100,0%		intérêt général
ESSENTIEL	Bénin	AFR	Accès à la santé au Bénin: Appui technique et institutionnel au mouvement mutualiste pour un accès aux soins des populations du secteur informel (Bénin) - Phase 1	3	300 000 €	150 000 €	50,0%		santé et lutte contre le SIDA
ESSOR	MP	MPE	Convention programme Phase 3 . Accès durable à la formation et l'insertion professionnelle pour des populations vulnérables par un travail pluriacteurs (société civile, secteur privé, acteurs de formation professionnelle, autorités locales) - Mozambique, Tchad, Guinée Bissau, Brésil, Congo	3	3 504 171 €	1 300 000 €	37,1%	CP	éducation
ETC TERRA	Côte d'Ivoire	AFR	AGROVALOR RCI: valorisation énergétique des déchets agro-industriels - Côte d'Ivoire	3	800 000 €	400 000 €	50,0%		environnement et ressources naturelles
ETUDIANTS ET DEVELOPPEMENT	Maroc	MED	Accompagner, structurer et valoriser les dynamiques citoyennes et solidaires des étudiants marocains, ainsi que les initiatives franco-marocaines de jeunes -Maroc - Phase 2	3	698 399 €	210 000 €	30,1%		éducation
FEDERATION HANDICAP INTERNATIONAL	MP	MPE	Les acteurs sociaux et économiques partie prenante d'une inclusion réussie pour la progression de la participation sociale et économique des personnes handicapées (Maroc, Tunisie, Sénégal, Bénin)	3	2 088 381 €	1 000 000 €	47,9%		gouvernance, droits de l'Homme
FEDERATION HANDICAP INTERNATIONAL	MP	MPE	PARI - Pour l'Accès à des services de Réadaptation de qualité, connectés et accessibles aux usagers des îles haïtienne et malgache	3	3 170 000 €	1 585 000 €	50,0%		gouvernance, droits de l'Homme
FERT	MP	MED	OPSAT, Les Organisations de Producteurs au Service des Agriculteurs et des Territoires ruraux - Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte - Phase 1	3	1 600 000 €	800 000 €	50,0%		agriculture et sécurité alimentaire
FIACAT	MP	AFR	Contribuer à réduire la détention préventive abusive afin de prévenir la torture dans les prisons en République du Congo, en République de Côte d'Ivoire et à Madagascar	3	497 606 €	177 500 €	35,7%		gouvernance, droits de l'Homme



ONG	Catégorie: Pays, MP, SMA, EAD, Etude	Zone géo- phique	Intitulé du projet	Durée en année	Montant projet (€)	Montant subvention (€)	Taux de cofinan- cement	Outils (CP, PCPA)	Secteur
FINANSOL	EAD	IG	Promouvoir et développer la finance solidaire en faveur de la solidarité internationale auprès du grand public principalement - par des actions de communication - ou via d'autres prescripteurs (politiques, experts, médias)	3	560 200 €	300 000 €	53,6%		intérêt général
FIP - Forum International des Plateformes Nationales d'ONG	SMA	IG	Appui au renforcement des plateformes nationales d'ONG et aux coalitions régionales à travers le FIP, pour un plaidoyer plus efficace en faveur d'un monde plus juste et durable	3	1 200 000 €	550 000 €	45,8%		intérêt général
FONDATION D'AUTEUIL	RDC	AFR	Appui à la promotion au respect et à la mise en œuvre des droits des enfants et jeunes en situation de rue à Kinshasa en RDC - Phase II	3	1 240 552 €	500 000 €	40,3%		gouvernance, droits de l'Homme
FONDATION D'AUTEUIL	Maroc	MED	Projet de formation et d'insertion professionnelle de jeunes à grand impact au Maroc	3	1 144 106 €	572 053 €	50,0%		éducation
FONDATION D'AUTEUIL	Mali	AFR	« Horonya dens »: Promotion, respect et protection des droits des enfants en situation de rue au Mali	3	959 336 €	479 669 €	50,0%		gouvernance, droits de l'Homme
Fondation IGF	Mozambique	AFR	Utilisation durable des produits forestiers non ligneux par les communautés locales et conservation de la Réserve Nationale de Gilé, Mozambique	3	980 735 €	478 979 €	48,8%		environnement et ressources naturelles
Fonds Solidarité Sida Afrique	MP	AFR	Soutien et renforcement de capacités des associations africaines de lutte contre le sida: vers une plus grande autonomie (Côte d'Ivoire, Togo, Burkina Faso, République du Congo, RDC, Sénégal, Cameroun, Niger)	3	906 853 €	450 000 €	49,6%		santé et lutte contre le SIDA
FORIM	SMA	IG	Programme d'Appui à la structuration et au Renforcement des capacités d'action des OSIM et des réseaux d'OSIM et de leurs dynamiques de solidarité locales et internationales pour des alliances stratégiques pérennes à même de démultiplier leur contribution à l'atteinte des ODD, en France et dans les pays d'origine des migrations	3	1 696 428 €	1 000 000 €	58,9%		intérêt général
FRERES DES HOMMES	Rwanda	AFR	Renforcement des capacités économiques et sociales des ménages paysans les plus vulnérables et de leurs collectifs dans 8 secteurs de la Province du Sud au Rwanda	3	1 100 473 €	550 237 €	50,0%		agriculture et sécurité alimentaire

ONG	Catégorie: Pays, MP, SMA, EAD, Etude	Zone géographique	Intitulé du projet	Durée en année	Montant projet (€)	Montant subvention (€)	Taux de cofinancement	Outils (CP, PCPA)	Secteur
GERES	Afghanistan	ASI	Vers une consommation soutenable d'énergie et une réduction des émissions de gaz à effets de serre par la promotion de « maisons passives » basées sur l'éco-isolation, l'énergie solaire et accessibles à toutes classes sociales résidant dans un habitat urbain à Kaboul, en Afghanistan.	3	1 250 900 €	625 000 €	50,0%		environnement et ressources naturelles
GERES	EAD	IG	Solidarité climatique: je comprends, j'agis !	3	691 857 €	345 929 €	50,0%		intérêt général
GEVALOR	Togo	AFR	Africompost Lomé - Projet d'amélioration de la gestion des déchets de Lomé par le compostage et des actions concertées dans les quartiers (Togo) - Phase 2	3	637 004 €	200 000 €	31,4%		environnement et ressources naturelles
GINKGO	MP	MPE	Projet panafricain de renforcement des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire - Tunisie, Maroc, Afrique du Sud - Phase 1	3	1 918 279 €	959 287 €	50,0%		secteur productif
Grandir Dignement	MP	AFR	Promotion des mesures et peines alternatives à la détention pour les personnes mineures (Madagascar, Niger)	3	362 766 €	140 000 €	38,6%		gouvernance, droits de l'Homme
GRDR	EAD	IG	Agir pour les ODD grâce à la prise en compte des migrations dans ses stratégies territoriales d'EAD et de SI - phase 2	3	665 314 €	400 000 €	60,1%		intérêt général
GRDR	Sénégal	AFR	Système alimentaire territorial durable et lutte contre la malnutrition dans la région de Dakar - Projet SADMAD – Sénégal	3	974 989 €	400 000 €	41,0%		agriculture et sécurité alimentaire
GRAF	MP	MPE	Renforcer les capacités des acteurs de l'éducation formelle et non formelle au Bénin, Maroc et Sénégal (2017-2019) - Phase 2	2	1 313 166 €	500 000 €	38,1%		éducation
GRET	Haïti	ALC	Contribution à la résilience post-Matthew et à l'amélioration durable de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et de l'accès aux services d'eau des ménages haïtiens dans le Grand Sud	3	3 093 544 €	1 537 994 €	50,0%		agriculture et sécurité alimentaire
GRET	Laos	ASI	Pérennisation de la participation de la société civile à la cogestion de filières durables bambou et rotin au Laos	3	1 400 811 €	700 000 €	50,0%		agriculture et sécurité alimentaire
GRET	Haïti	ALC	Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la résilience des populations dans le département de l'Artibonite en Haïti et renforcement des capacités de l'organisation de développement locale AOG (Haïti) - Phase 1	3	2 006 899 €	657 000 €	32,7%		agriculture et sécurité alimentaire

Projets d'EAD



Projets de SMA



ONG	Catégorie : Pays, MP, SMA, EAD, Etude	Zone géographique	Intitulé du projet	Durée en année	Montant projet (€)	Montant subvention (€)	Taux de cofinancement	Outils (CP, PCPA)	Secteur
Guinée 44	Guinée	AFR	Consolidation d'une filière de Foyers améliorés en République de Guinée	3	1 450 831 €	500 000 €	34,5%		environnement et ressources naturelles
Habitat Cité	MP	ALC	Actions d'amélioration des lieux d'habitat et du cadre de vie par et pour des femmes en situation précaire en Amérique Centrale et aux Caraïbes (Nicaragua, Salvador, Haïti)	3	1 074 974 €	450 000 €	41,9%		gouvernance, droits de l'Homme
IDO	Tchad	AFR	« Eau bonne » - accès pérenne à l'eau potable dans 420 villages de deux régions de la République du Tchad	3	551 683 €	250 000 €	45,3%		eau et assainissement
IECD	MP	MED	Projet d'appui aux très petites entreprises en Egypte et en Palestine - Phase 1	3	1 184 691 €	450 000 €	38,0%		secteur productif
INITIATIVE DEVELOPPEMENT	MP	MPE	Convention-programme DIARO - Dispositifs innovants et intégrés d'implication des acteurs et de renforcement des organisations (République du Congo, Haïti, Comores, Bénin) - Phase 1	3	615 808 €	360 000 €	58,5%	CP	gouvernance, droits de l'Homme
INITIATIVE France	MP	MPE	Fédérations d'associations locales inspirées du concept Initiative et au service de la création d'entreprise au Burkina Faso, au Mali, au Maroc et en Tunisie	3	968 378 €	460 000 €	47,5%		secteur productif
INTER AIDE	MP	MPE	Convention programme. Amélioration de l'accès à l'eau et des conditions d'hygiène et d'assainissement, renforcement des services de maintenance des ouvrages hydrauliques – Phase III (Ethiopie, Haïti, Madagascar, Malawi, Mozambique, Sierra-Leone) - Phase 3	3	5 931 842 €	2 499 620 €	42,1%	CP	eau et assainissement
INTER AIDE	Ethiopie	AFR	Améliorer l'autonomie et la résilience des familles rurales de 5 districts sensibles du sud de l'Ethiopie	3	1 340 386 €	550 000 €	41,0%		agriculture et sécurité alimentaire
INTER AIDE	MP	AFR	Réduction durable de la mortalité infantile en zones rurales isolées à Madagascar et au Malawi. Phase III	3	1 732 259 €	455 000 €	26,3%		santé et lutte contre le SIDA
IRAM	Niger	AFR	Nariindu 2: consolider les acquis et changer d'échelle pour structurer durablement la filière lait locale et répondre à la demande des consommateurs urbains (Niger)	3	550 000 €	250 000 €	45,5%		agriculture et sécurité alimentaire
KURIOZ	EAD	IG	Méthodes et outils pédagogiques pour les Objectifs du Développement Durable (MOODD)	3	541 770 €	315 000 €	58,1%		intérêt général
LA CHAINE DE L'ESPOIR	Burkina Faso	AFR	Prévention et prise en charge intégrée des enfants souffrant du noma et de pathologies maxillo-faciales au Burkina Faso - Phase 1	3	826 048 €	410 000 €	49,6%		santé et lutte contre le SIDA

ONG	Catégorie: Pays, MP, SMA, EAD, Etude	Zone géographique	Intitulé du projet	Durée en année	Montant projet (€)	Montant subvention (€)	Taux de cofinancement	Outils (CP, PCPA)	Secteur
Life Project 4 Youth - LP4Y	MP	ASI	Intégration sociale et professionnelle de Jeunes issus de la grande pauvreté et de l'exclusion par l'entrepreneuriat en Asie du Sud: Inde, Népal, Myanmar, Bangladesh, et Sri Lanka.	3	1 966 765 €	500 000 €	25,4%		éducation
MAN AND NATURE	Ghana	AFR	ECONOBIO - Développement de filières vertes au bénéfice des populations locales vivant en périphérie de sites riches en biodiversité, avec le soutien du secteur privé et de la société civile (Ghana)	3	1 250 000 €	625 000 €	50,0%		environnement et ressources naturelles
MDM	MP	MPE	Convention programme. Promouvoir le droit à décider pour réduire la morbi-mortalité liée aux grossesses non désirées - Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Haïti, Madagascar, RDC - Phase 3	2	5 049 522 €	2 500 000 €	49,5%	CP	santé et lutte contre le SIDA
MDM	Pakistan	ASI	Améliorer la réponse de planification familiale dans les communautés ciblées du district de Chiniot - Pakistan	2	600 000 €	300 000 €	50,0%		santé et lutte contre le SIDA
MIGRATIONS ET DEVELOPPEMENT	Maroc	MED	Retenir l'eau pour retenir les jeunes agriculteurs par la mise en œuvre de retenues collinaires (Maroc)	3	500 000 €	250 000 €	50,0%		eau et assainissement
MIGRATIONS ET DEVELOPPEMENT	EAD	IG	Accompagner la mobilisation des jeunes des 2 rives sur les enjeux du développement pour aller vers une citoyenneté ouverte sur le monde.	2	400 000 €	240 000 €	60,0%		intérêt général
NOE CONSERVATION	MP	AFR	Projet d'appui à la gestion durable d'aires protégées sahélo-sahariennes, Niger et Tchad	3	2 100 000 €	500 000 €	23,8%		environnement et ressources naturelles
OXFAM France	Sénégal	AFR	A Egalité ! Vers un contrôle citoyen des industries extractives et des finances publiques en Afrique de l'Ouest pour d'avantage de transparence et d'équité dans la gestion et la redistribution des ressources (Sénégal)	3	645 008 €	322 504 €	50,0%		gouvernance, droits de l'Homme
Planète Enfants & Développement	Népal	ASI	Bâtir un environnement protecteur, propre à l'émancipation des femmes et au développement des jeunes enfants vulnérables dans un contexte urbain et rural du Népal.	3	620 000 €	310 000 €	50,0%		gouvernance, droits de l'Homme
Planète Enfants & Développement	Cam-bodge	ASI	Services de santé et de petite enfance pour les ouvrières du secteur textile au Cambodge	3	660 000 €	330 000 €	50,0%		santé et lutte contre le SIDA
Planète Enfants & Développement	Vietnam	ASI	Projet 360° : Services sociaux et économiques pour les familles et les jeunes les plus vulnérables au Vietnam - Phase 3	3	1 031 600 €	515 800 €	50,0%		gouvernance, droits de l'Homme
PLATEFORME DES ONG FRANCAISES POUR LA PALESTINE	SMA	IG	Etre entendu et faire comprendre: sensibiliser et éduquer à la solidarité avec le peuple palestinien	3	562 790 €	270 000 €	48,0%		intérêt général

Projets d'EAD



Projets de SMA



ONG	Catégorie: Pays, MP, SMA, EAD, Etude	Zone géographique	Intitulé du projet	Durée en année	Montant projet (€)	Montant subvention (€)	Taux de cofinancement	Outils (CP, PCPA)	Secteur
PLATEFORME POUR LE COMMERCE ÉQUITABLE (PFCE)	SMA	IG	ODD 2030 et Commerce équitable : accélérer les transitions des modes de production et de consommation vers plus de durabilité et d'équité. Phase 2	3	1 289 768 €	595 000 €	46,1%		intérêt général
SAMU SOCIAL INTERNATIONAL	Egypte	MED	Lutter contre l'exclusion des enfants et jeunes en situations de rue - Phase 2 - (Egypte)	3	771 136 €	385 568 €	50,0%		gouvernance, droits de l'Homme
SANTE SUD	Mauritanie	AFR	Améliorer la santé maternelle et néonatale en Mauritanie	3	773 920 €	350 000 €	45,2%		santé et lutte contre le SIDA
SANTE SUD	Maroc	MED	Améliorer les conditions de vie des enfants et des jeunes sans protection familiale au Maroc - Phase 1	3	773 920 €	283 327 €	36,6%		gouvernance, droits de l'Homme
Scouts et Guides de France	EAD	IG	Projet d'appui et de renforcement des pratiques d'Education au Développement et à la Solidarité Internationale au sein des deux principales organisations françaises de scoutisme	3	1 454 600 €	500 000 €	34,4%		intérêt général
SECOURS CATHOLIQUE	Territoires palestiniens	MED	Soutenir l'accès à l'emploi des jeunes diplômés de la formation technique et professionnelle dans la bande de Gaza	3	1 087 625 €	543 812 €	50,0%		éducation
SECOURS CATHOLIQUE	Mauritanie	AFR	Consolidation de dynamiques associatives et économiques pour le développement de la commune urbaine de Dar Naim à Nouakchott - Mauritanie	3	1 300 000 €	650 000 €	50,0%		gouvernance, droits de l'Homme
SECOURS CATHOLIQUE	Bangladesh	ASI	Promotion de l'agro écologie pour assurer la sécurité alimentaire, la protection des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique dans les Chittagong Hills Tracts au Bangladesh	3	1 199 899 €	599 949 €	50,0%		agriculture et sécurité alimentaire
SECOURS POPULAIRE Français	El Salvador	ALC	Consolider les capacités productives agricoles écologiques des femmes et des jeunes et la gestion entrepreneuriale de la coopérative ACPACAC de la commune de Comasagua - El Salvador	3	622 904 €	307 500 €	49,4%		agriculture et sécurité alimentaire
SERVICE FRATERNEL D'ENTRAIDE (SFE)	Laos	ASI	Projet de développement rural intégré (PDRI) - Phase 2 (Laos)	3	697 226 €	290 000 €	41,6%		agriculture et sécurité alimentaire
SIDACTION	MP	AFR	PERSPECTIVES - Convention programme - Partenariats individualisés pour renforcer la structuration et la pérennisation des communautés et des associations de lutte contre le VIH/sida (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Guinée, Mali, Maroc, Maurice, Niger, République du Congo, République Démocratique du Congo, Tchad, Togo)	3	9 500 000 €	4 000 000 €	42,1%	CP	santé et lutte contre le SIDA

Projets d'EAD



Projets de SMA



ONG	Catégorie: Pays, MP, SMA, EAD, Etude	Zone géographique	Intitulé du projet	Durée en année	Montant projet (€)	Montant subvention (€)	Taux de cofinancement	Outils (CP, PCPA)	Secteur
SOLIDARITE SIDA	EAD	IG	Campagne en faveur d'un renforcement de l'aide publique au développement en France	3	3 166 955 €	500 000 €	15,8%		intérêt général
SOLTHIS	Guinée	AFR	Renforcement des associations de patients et des soignants pour l'accès à la charge virale et l'amélioration de la qualité de la prise en charge des personnes vivant avec le VIH en Guinée	3	1 734 745 €	849 837 €	49,0%		santé et lutte contre le SIDA
SOS SAHEL International	Burkina Faso	AFR	Intensification de l'assainissement et hygiène dans les communes rurales de la région de la Boucle du Mouhoun au Burkina Faso.	3	1 168 400 €	500 000 €	42,8%		eau et assainissement
SOS SAHEL International	Djibouti	AFR	Renforcement des capacités des acteurs locaux à développer les activités économiques et l'accès à l'eau, à l'hygiène et l'assainissement sur leur territoire – Djibouti	3	1 416 000 €	708 000 €	50,0%		eau et assainissement
SOS SAHEL International	Ethiopie	AFR	Renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables dans la zone de Borena, région Oromia en Ethiopie	3	1 000 000 €	500 000 €	50,0%		agriculture et sécurité alimentaire
SOS VILLAGES D'ENFANTS	Madagascar	AFR	QUAPEM – Qualité de l'Accueil en Protection de l'Enfance à Madagascar	3	710 000 €	350 000 €	49,3%		gouvernance, droits de l'Homme
TCHENDUKUA D'ICI ET D'AILLEURS	Colombie	ALC	Mendihuaca II - Restitution de terres ancestrales, préservation / reconstitution de la biodiversité et dialogue Sud / Nord (Colombie) - Phase 2	3	993 739 €	425 000 €	42,8%		environnement et ressources naturelles
TERRE DES HOMMES FRANCE -TDHF	Colombie	ALC	Femmes, enfants et jeunes libres de violence à Buenaventura en Colombie	3	450 059 €	225 000 €	50,0%		gouvernance, droits de l'Homme
TERRE DES HOMMES FRANCE -TDHF	Pérou	ALC	Renforcement des capacités d'organisation et de leadership des communautés autochtones et paysannes péruviennes pour l'exercice de leurs droits et la gestion pacifique et durable de leurs territoires – Pérou	3	851 810 €	400 000 €	47,0%		gouvernance, droits de l'Homme
TRIANGLE GENERATION HUMANITAIRE	Soudan	AFR	Vers une amélioration de la sécurité alimentaire et une sécurisation des moyens d'existence des ménages paysans vulnérables affectés par des conflits dans les localités de Bindizi, Geneina et Kreinik (Darfour Central et Ouest) – Soudan	3	520 002 €	260 000 €	50,0%		agriculture et sécurité alimentaire
TRIANGLE GENERATION HUMANITAIRE	Birmanie	ASI	Amélioration des capacités de production durable et de résilience de la population rurale et vulnérable de l'Etat du Chin (Birmanie) - Phase 2	3	582 000 €	240 000 €	41,2%		agriculture et sécurité alimentaire
UNMFREO	EAD	IG	Territoires ruraux, territoires de citoyenneté mondiale	3	843 760 €	480 000 €	56,9%		intérêt général

SIGLES :

EAD: éducation au développement

SMA: structuration du milieu associatif (France)

AFR: Afrique

ALC: Amérique latine/caraïbes

ASI: Asie

MED: Méditerranée

MP: Multi pays

MPE: multi zones

IG: Intérêt général (EAD+SMA)

CP: convention-programme

PCPA: Programme concerté pluri acteurs



 afd.fr

 facebook.com/AFDOfficiel

 twitter.com/AFD_France